

# Les vérités de M. Sidikou : « L'objectif est d'aller aux élections... dans le cadre de l'Accord du 31 décembre »

PAGE 16

N° 7000 du jeudi 20 avril 2017

Prix : 2500 FC

# Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35<sup>ème</sup> année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social  
873, av. du Bas-Congo,  
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

## Sommaire

### Politique

#### Assemblée

nationale : Lokondo fait une leçon des affaires courantes au ministre des PT-NTIC

PAGE 5

### Économie

La RDC assouplit sa réglementation sur l'importation des véhicules d'occasion

PAGE 6

### Provinces

Le Supérieur général de la Congrégation des Frères des écoles chrétiennes en visite pastorale en RDC

PAGE 9

### Afrique

Mali : la France « neutralise » des « terroristes »

PAGE 12

### Sports

Play-off : FC Renaissance à l'assaut de TP Mazembe

PAGE 14

# Tueries du Grand Kasai : l'ONU menace de saisir la CPI

P. 2



## A haute voix

Le Potentiel n° 7000

### LE POTENTIEL

Ce jeudi, 20 avril 2017, coïncide avec la parution de la 7000<sup>ème</sup> édition du quotidien *Le Potentiel*. Aussi bien pour le fondateur du titre - il y a 35 ans - que pour des générations de journalistes talentueux qui, (Suite à la page 2)

## L'Angola renforce la sécurité à sa frontière avec la RDC

PAGE 3

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais



Le Potentiel n° 7000

(Suite de la page 1)

par leurs articles, ont enrichi et diversifié, année après année, le contenu du journal, le temps ne semble pas encore propice au triomphalisme.

Il n'empêche que, au vu de leur victoire commune sur les aléas qui caractérisent l'aventure journalistique en RDC, le leadership du Groupe de presse, l'équipe rédactionnelle, les commerciaux et les techniciens sont en droit de jeter un regard dans le rétroviseur pour réaliser que l'apport de chacun, au fil des décennies, a contribué et devra contribuer davantage à la consolidation de l'édifice.

À l'occasion de cette 7000<sup>ème</sup> édition, *Le Potentiel* redit toute sa gratitude aux annonceurs, tant étatiques que diplomatiques et privés. Le quotidien exprime également sa reconnaissance aux lecteurs, traditionnels et nouveaux.

Annonceurs et lecteurs étant ses partenaires stratégiques, leur confiance, chaque jour renouvelée, influe positivement sur l'inspiration des membres de la rédaction et sur la régularité de la publication. Sans ces deux piliers majeurs, notre aventure journalistique se serait arrêtée depuis belle lurette.

7000 bornes kilométriques viennent d'être avalées. L'avenir de notre pays est un vaste chantier qui ouvre de nouveaux et complexes défis. L'édification de ce patrimoine commun nécessite la mise en commun des savoirs et expériences de chaque citoyen, selon sa spécialité.

*Le Potentiel*, comme il l'a toujours démontré, promet de réaliser ce qu'il a toujours su mieux faire : informer sans passion, en respectant ses lecteurs. Informer sans jamais se départir de l'attention à accorder à la déontologie et à l'éthique journalistiques. C'est sur cette base que l'équipe du Potentiel entend courir avec succès les prochains kilomètres de son marathon.

## Tueries du Grand Kasai : l'ONU menace de saisir la CPI

**Le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a déjà recensé près de 40 fosses communes pour les seuls événements du Grand Kasai qui opposent depuis des mois les forces loyalistes aux miliciens du grand chef Kamuina Nsapu. A Genève, l'organisme spécialisé des Nations unies ne cache plus son indignation. Face à l'hésitation des autorités de Kinshasa à faire toute la lumière sur ces tueries à grande échelle, l'Onu n'écarte pas l'option de saisir la Cour pénale internationale (CPI).**

### LE POTENTIEL

Le Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme ne fait pas l'économie des mots. Cette instance onusienne considère les enquêtes actuellement en cours en RDC contre des présumés auteurs des crimes et atrocités dans les provinces du Kasai ne suffisent pas. Le Haut-commissariat estime même que ces enquêtes sont inexistantes. Faute de les mener correctement et dans l'immédiat, le Haut-commissariat compte confier ces investigations à des instances interna-

tionales indépendantes, y compris la Cour pénale internationale.

L'évocation de la CPI par le Haut-commissaire n'est pas le fait du hasard. Plus grave, le fait pour ce responsable onusien ne méconnaître les enquêtes en cours menées par la justice militaire revient à interpellé les autorités congolaises sur cette toile qui se tisse subtilement autour de ces événements malheureux qui endeuillent la République entière.

Le spectre de la CPI qui est agité intelligemment ne vise pas à faire plaisir aux autorités congolaises. Il faut prendre ces

avertissements très au sérieux dans la mesure où faute d'avoir sanctionné ceux qui étaient sur le terrain des opérations, ces instances internationales prendraient un malin plaisir à offrir sur un plateau des donneurs d'ordre comptés parmi les hauts responsables du pays, dans un environnement international de crise aggravé par la crise politique liée aux élections en RDC.

### KINSHASA SUR LA SELLETTE

A Kinshasa, les remontrances des Nations unies sont prises très au sérieux. Même si, en apparence, les autorités de Kinshasa font semblant de les minimiser, en coulisses, la question alimente les conversations en haut lieu de la sphère du pouvoir. En tout cas, pour les Nations unies, les tueries en série du Grand Kasai sont si flagrantes que le monde ci-

vilisé ne peut pas rester indifférent.

A ce jour, le bilan des affrontements du Grand Kasai entre les forces loyalistes et les miliciens du Grand chef Kamuina Nsapu est macabre. Plusieurs organismes tant nationaux qu'internationaux qui suivent de très près ces épisodes tragiques évoquent environ 3.000 victimes aussi bien du côté des forces loyalistes que des miliciens. Mais, quelles que soient les couleurs des victimes, les événements du Grand Kasai ont occasionné mort d'hommes au point que les Nations unies n'hésitent pas de qualifier ces crimes de crimes contre l'humanité poursuivis devant la CPI.

De Genève, siège du Haut-commissariat des Nations unies, on scrute chaque jour le dossier de la RDC, en attendant de réunir des preuves irréfutables à transmettre à la CPI.

## De nouvelles fosses communes et exécutions illustrent « l'horreur persistante » dans les Kasai

Des enquêteurs des Nations Unies en République démocratique du Congo confirment l'existence d'au moins 17 nouvelles fosses communes dans la province du Kasai Central, qui est le théâtre d'affrontements entre militaires et combattants d'une milice locale connue sous le nom de Kamuina Nsapu. Cela porte à 40 le nombre total de fosses communes documentées par les Nations Unies dans les provinces du Kasai Central et du Kasai Oriental depuis août 2016.0

La présence de nouvelles fosses communes a été confirmée lors d'une enquête menée dans la province du Kasai Central entre les 5 et 7 avril 2017 par une équipe composée du personnel du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) et de la Police des Nations Unies (UNPOL).0

Quinze de ces fosses communes se trouvaient dans un cimetière dans la ville de Tshimbulu et deux autres dans la localité de Tshienke. L'équipe des Nations Unies a reçu des informations selon lesquelles des militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) auraient creusé ces tombes suite à des affrontements avec des miliciens présumés de Kamuina Nsapu entre les 26 et 28 mars. Au moins 74 personnes, dont 30 enfants, auraient été tuées par des militaires lors de ces affrontements.0

L'équipe des Nations Unies s'est également rendue à Kananga afin de collecter des informations sur des allégations de violations et d'atteintes aux droits de l'homme commises dans cette ville. Entre les 28 et 30 mars, les militaires des FARDC auraient tué par balle au moins 40 personnes, dont 11 enfants et 12 femmes, dans la commune de Nganza de la ville de Kananga, et blessé au moins 21 autres. La plupart des victimes auraient été tuées dans leurs maisons, alors que des militaires faisaient du porte-à-porte pour traquer les miliciens.0 Deux des victimes sont décédées à l'hôpital tandis que les 38 autres auraient été enterrées par la population locale dans trois fosses communes. Des militaires des FARDC auraient aussi enterré un nombre indéterminé de corps dans une quatrième fosse commune dans le cimetière de Nganza.0

Le BCNUDH a également reçu des informations faisant état du viol d'au moins deux femmes et trois filles par des militaires des FARDC pendant la même opération à Nganza. Des membres des forces de défense et de sécurité seraient aussi responsables de l'arrestation arbitraire et de la détention illégale de 27 personnes, dont 10 garçons et une fille de 15 ans.0

Les enquêteurs des Nations Unies, qui se sont également rendus dans la commune de Katoka de la ville de Kananga, ont reçu des rapports selon lesquels, pendant des opérations de ratissage conduites par des agents de la Police natio-

nale congolaise (PNC) le 28 mars, un homme de 23 ans, un garçon de 17 ans et un bébé d'un mois ont aussi été tués. L'équipe des Nations Unies a appris que le bébé aurait été mortellement blessé après avoir été piétiné par des agents de police qui fouillaient leur maison.0

La milice Kamuina Nsapu, loyale à un chef coutumier tué par l'armée le 12 août de l'année dernière, est accusée de recruter des centaines d'enfants dans ses rangs et de cibler des agents et symboles de l'Etat, y compris des bâtiments gouvernementaux, des écoles, des hôpitaux, des commissariats de police et des églises. Une telle violence est illustrée le 30 mars lorsque environ 30 présumés miliciens de Kamuina Nsapu attaquèrent l'église de Saint-Jean de Masuika sur le territoire de Luiza, où ils maltraitèrent au moins trois sœurs et un prêtre, les menaçant de les tuer. Le prêtre et une des sœurs furent supposément séquestrés puis relâchés le jour suivant après paiement d'une rançon. Les miliciens ont également vandalisé l'église, détruisant portes et fenêtres, et brûlant les chasubles du prêtre.0

« La découverte de nouvelles fosses communes et les rapports faisant état de violations et d'atteintes continues aux droits de l'homme témoignent de l'horreur persistante dans les provinces de Kasai au cours des neuf derniers mois » a déclaré le Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme Zeid Ra'ad Al Hussein.0

« Il est absolument essentiel que le gouvernement de la RDC prenne les mesures nécessaires, et jusqu'ici manquantes, pour qu'une enquête immédiate, transparente et indépendante, qui établisse les faits et les circonstances des violations et atteintes aux droits de l'homme et à la justice, soit mise en place. Mon bureau a offert son assistance afin de conduire une enquête crédible de la sorte. Nous réitérons notre demande d'accéder à tous les sites où se trouvent les fosses communes, ainsi qu'à tous les témoins, y compris ceux en détention, et à d'autres informations pertinentes nécessaires à déterminer qui est responsable à tous les niveaux », affirme Zeid.0

« Le niveau et la nature des violences démontrent encore davantage le besoin de suivre de près la situation. Dans le cas où une enquête nationale n'aurait pas lieu, je n'hésiterais pas à demander à la communauté internationale de soutenir une enquête menée par un mécanisme international, y compris par la Cour pénale internationale, qui a tout récemment rappelé aux autorités de la RDC leur responsabilité première, en vertu du Statut de Rome, d'enquêter et de poursuivre en justice les actes de violence présumés, commis dans les provinces du Kasai », a dit le Haut-commissaire.0

BCNUDH



## L'Angola renforce la sécurité à sa frontière avec la RDC

**Craignant un effet de contagion des événements qui continuent d'endeuiller le Grand Kasai, Luanda a décidé de renforcer sa présence policière à ses frontières Nord avec la RDC. A Kinshasa, on se calme – au moins pour l'instant. On essaie de se contenir, évitant d'énerver le grand voisin angolais.**

Les autorités angolaises ont annoncé mercredi le renforcement de leurs effectifs de police à la frontière nord avec le voisin congolais, où affluent les réfugiés qui fuient les violences dans la province du Kasai, en République démocratique du Congo voisine.

« La police nationale angolaise a intensifié les patrouilles à la frontière avec la République démocratique du Congo afin d'éviter la pénétration des groupes armés sur le territoire national », a déclaré le commandant en chef de la police, le commissaire Ambrosio de Lemos, sur la radio publique RNA.

Depuis six mois, des combats opposent les forces armées congolaises à une rébellion dans quatre provinces du centre de la RDC (Kasai Central, Kasai, Kasai Oriental et Lomami).

Ces violences ont été provoquées par la mort, en août lors d'une opération militaire d'un chef coutumier local, Kamwina Nsapu, entré en conflit avec le pouvoir central. Sa dépouille a été rendue samedi par les autorités à sa famille qui la réclamait en vain depuis sa mort, dans le but d'apaiser les violences qui ont éclaté en septembre. Ces violences sont à la base d'un afflux de réfugiés vers l'Angola voisin.

Selon les autorités locales, plus de 9.200 d'entre eux ont déjà été enregistrés sur le sol angolais. Dimanche dernier, 3.200 réfugiés, dont 1.400 enfants, ont été accueillis dans le camp d'accueil de Mussungue (province de Lunda Norte).

« Tous les réfugiés congolais qui sont sur le territoire national sont traités de façon humaine », a assuré le général de Lemos.

Les combats au Kasai ont déjà fait au moins 400 morts et l'ONU a indiqué au début du mois avoir découvert 23 fosses communes dans la région.

Le corps de deux enquêteurs missionnés par le secrétaire général des Nations unies dans le Kasai y ont été retrouvés le 28 mars dernier, seize jours après leur enlèvement avec quatre de leurs accompagnateurs congolais.

En réalité, depuis la sanglante répression des manifestations des 19, 20 et 21 septembre 2016, Luanda a quelque peu pris ses distances vis-à-vis de Kinshasa. L'Angola est allé jusqu'à retirer ses troupes militaires en RDC, qui étaient jusque-là chargées de former les forces de sécurité du pays. Une coopération de longue date destinée principalement à la garde républicaine et à la police, deux corps particulièrement épinglés dans les événements de ces derniers jours.

Selon une source diplomatique angolaise, ces militaires seraient tous partis en permission, sans pour autant être relevés. « Ils ont plié bagage et sont partis avec tout », a assuré un officiel du Kongo Central où étaient déployés ces formateurs.

Pour d'autres sources diplomatiques, citées à l'époque par RFI, il s'agissait bien d'un repositionnement de l'Angola pour démontrer sa neutralité. « Un signal clair de la condamnation de la violence récurrente », commente un diplomate occidental, qui estime que cette décision, vu l'importance historique de l'Angola pour le président Kabila, peut peser.

Fin octobre, le président angolais José Eduardo Dos Santos semblait davantage en phase avec Joseph Kabila venu à Luanda recevoir les félicitations de ses pairs de la région pour l'accord politique obtenu au terme du dialogue avec une partie de l'opposition.

Entre-temps, de nouvelles discussions politiques se sont engagées sous l'égide des évêques catholiques. Le pays a été confronté à de nouvelles violences meurtrières et à des arrestations massives. L'Angola s'est impliqué pour un règlement pacifique de la crise congolaise et n'a jamais caché son inquiétude face à une escalade qui aurait des conséquences sur tous les voisins de la RDC.

### PRESSION ET IMPACT

L'Angola est l'un des principaux soutiens militaire et diplomatique de Joseph Kabila. Pour le chercheur et directeur du Groupe d'études sur le Congo, Jason Stearns, également repris à l'époque par RFI, il faut interpréter ces gestes des autorités angolaises comme une pression sur le gouvernement congolais dans le but de maintenir les intérêts de l'Angola dans la région.

« Il y a simplement une prise

de distance entre Luanda et Kinshasa. Et une pression sur les autorités de Kinshasa pour régler leurs problèmes politiques. (...) Ce qui préoccupe surtout l'Angola, c'est la stabilité, la sécurité, les flux de réfugiés et le pétrole, parce qu'il partage des concessions pétrolières avec le Congo. C'est les trois choses qui dominent la politique angolaise envers le Congo et donc, dès qu'il y a un problème macroéconomique, macropolitique en RDC qui pourrait mettre en danger la stabilité du pays, c'est cela qui met en alerte les autorités angolaises. Et c'est cela, je pense, qui a provoqué cette réaction », a-t-il relevé.

Jason Stearns a estimé que cette attitude de Luanda peut peser sur les décisions des autorités congolaises. « C'est un pas très important. (...) L'Angola a des capacités énormes de pression sur la RDC. Il ne faut pas oublier que l'Angola a aidé à renverser le régime de Mobutu, l'Angola a sauvé le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila contre une invasion rwandaise en 1998 et l'Angola, jusqu'à ce jour, est parmi les pays qui a le plus de moyens de pression, le plus de renseignements sur ce qui se passe, le plus de capacité d'influencer les choses. Donc, je pense que même si ce message est assez subtil, il va avoir un grand impact sur la psychologie des gens au pouvoir à Kinshasa ».

En redéployant ses militaires aux frontières avec la RDC, Luanda envoie sûrement un message que Kinshasa doit chercher à son tour à décrypter. Jusqu'où ira le président Dos Santos ? Difficile à prédire.

VOA/LP

## Après sa déchéance, Jean-Claude Kazembe visé par une plainte du PGR

Le désormais ex-gouverneur du Haut-Katanga, Jean-Claude Kazembe, vient d'être emporté par la forte opposition qui s'est organisée contre lui à l'assemblée provinciale de son entité. Déchu, Kazembe doit maintenant répondre à une convocation du PGR. La Majorité présidentielle, sa famille politique, a décidé de l'achever complètement.

A peine déchu à la suite d'une motion de défiance adoptée à l'unanimité à l'assemblée provinciale du Haut-Katanga, l'ancien gouverneur Jean-Claude Kazembe – qui expédie en attendant les affaires ouvrières – doit maintenant se frotter au cabinet du Procureur général de la République. En effet, depuis le 24 mars 2017, le PGR Flory Kabange Numbi a établi une réquisition d'informations exigeant d'Access Bank « le gel immédiat du compte n°21409012204 ouvert en vos livres à l'agence de Lubumbashi » pour le compte du gouvernorat de la province du Haut-Katanga. La motion qui a finalement emporté le gouverneur Kazembe a été introduite par le député provincial Mwandwe.

Décidément, la Majorité présidentielle, la même qui l'avait installé à



**A peine déchu à la suite d'une motion de défiance adoptée à l'unanimité à l'assemblée provinciale du Haut-Katanga, Jean-Claude Kazembe doit maintenant se frotter au cabinet du Procureur général de la République.**

ce poste, a décidé de boucher son poulain, en l'occurrence Jean-Claude Kazembe. Premier gouverneur de la nouvelle province du Haut-Katanga, Kazembe avait une lourde tâche, celle d'effacer les années fastes de Moïse Katumbi qui a régné sur la grande province du Katanga de 2006 jusqu'à son divorce en 2014 avec le PPRD et la

Majorité présidentielle. Avec sa déchéance, on se rend bien compte que Kazembe n'y est pas parvenu. La MP, sa famille politique qui vient de le sacrifier, cherche pour le moment à lui trouver un successeur.

Après la bataille livrée à l'assemblée provinciale du Haut-Katanga qui s'est soldée en sa défaveur, une autre

attend l'ex-gouverneur Kazembe. C'est celle qu'il doit livrer sur le terrain judiciaire auprès du procureur général de la République. De graves soupçons de détournement d'environ 27 millions de dollars pèsent contre lui. C'est à lui de prouver son innocence devant le PGR.

LP



## Kasaï Central : le nouveau maire de Kananga s'engage à restaurer la paix

**En vue de calmer la tension dans le Kasaï Central et, plus précisément à Kananga, le vice-Premier ministre et ministre en charge de l'Intérieur a nommé à titre intérimaire de nouveaux animateurs de la mairie de Kananga. Il s'agit de Muamba Kantu Kanjila et Marguerite Lukampeta.**

MÉDARD MUYAYA

De passage dans le Kasaï, Emmanuel Shadary, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, a procédé à la nomination de nouveaux animateurs à la mairie de Kananga. Cela s'inscrit dans le cadre des tentatives de solutions d'apaisement visant à calmer la tension qui prévaut au chef-lieu de la province du Kasaï Central, un épicrocne du conflit qui oppose les miliciens du chef Kamuina Nsapu aux forces loyalistes. Le choix a porté sur Muamba Kantu Kanjila et Marguerite Lukampeta, respectivement maire et maire adjoint de la ville de Kananga. Ces derniers ont pour mission de s'impliquer effectivement dans ce dossier pour que la paix soit rétablie dans cette partie du territoire national.

Contacté au téléphone hier mercredi 19 avril, le nouveau locataire de la mairie de Kananga a révélé les défis qu'il se propose de relever durant son mandat. Il s'agit notamment



de la pacification de la ville de Kananga qui était en proie à l'insécurité créée par l'activité de la milice Kamuina Nsapu. Conflit qui a causé d'énormes préjudices à la province. Au moins 400 morts sont déplorés sans compter d'importants dégâts matériels enregistrés ainsi que de nombreuses personnes déplacées de leur lieu d'habitation.

### ENTRER EN CONTACT AVEC LA MILICE

Outre l'insécurité, a fait savoir Muamba Kantu Kanjila, la ville de Kananga fait face au problème d'ordre urbanistique. Il estime que cette ville doit répondre aux normes modernes

d'urbanisation, notamment la débaptisation des avenues, la canalisation des eaux de pluies et surtout éviter des constructions anarchiques. Bref, Kananga doit retrouver son paysage touristique d'antan qui attirait des visiteurs.

Après sa nomination qui intervient dans un contexte critique de l'histoire politique du Kasaï Central, l'actuel maire doit effectuer une tournée à Dibaya, son territoire d'origine, afin de s'enquérir de la situation qui prévaut sur le terrain. A cette occasion, il devra prendre contact avec différentes notabilités du recoin, de manière à peaufiner avec elles des stratégies devant instaurer la stabilité de

la province.

À en croire Muamba Kantu Kanjila, depuis quarante-huit heures, il a déjà amorcé des discussions avec quelques miliciens ainsi que des chefs coutumiers vivant à Kananga avant de se rendre dans leurs chefferies respectives. L'objectif est de fumer le calumet de la paix et permettre la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à organiser les opérations d'enrôlement des électeurs dans le Kasaï Central.

Pour rappel, le nouveau maire de Kananga est un ancien ministre provincial de l'Intérieur sous Hubert Kabasubabo. A la destitution de ce dernier par l'assemblée provinciale en 2012, Mwamba Kantu Kanjila avait assumé l'intérim à la tête du Kasaï Occidental jusqu'à l'élection d'Alex Kande.

Quant à Mme Marguerite Lukampeta, l'adjointe, elle a déjà exercé les fonctions de maire de la ville Kananga par le passé. Récemment, elle était conseillère au ministère provincial des Finances du Kasaï Occidental. Les deux nouveaux nommés sont membres du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) et originaires du territoire de Dibaya, l'épicentre de l'insurrection de Kamuina Nsapu. Ils succèdent à Dr Antoinette Kapinga Tshibuyi et Jean-Marie Kalamba en place depuis le gouvernement 1+4.

## Cinq questions à Jonas Tshiombela (\*)

### 1. Le gouvernement a déclaré le Kasaï une zone opérationnelle. Quelle est votre lecture de la situation ?

C'est une déception totale. C'est cela l'héritage du gouvernement Samy Badibanga. Il a légué une situation où la population congolaise souffre, le Kasaï déchiré. Nous nous posons la question de savoir si les élèves pourront affronter les épreuves de l'examen d'Etat. Des villages sont dévastés ou incendiés littéralement. Vous avez appris qu'à Luebo des miliciens occuperaient la ville ; l'administrateur du territoire se trouverait en brousse. Donc, cet environnement-là a créé une sorte d'instabilité dans une province qui était déjà instable et mal gouvernée. Donc, à notre humble avis, c'est une situation très critique, c'est une bonne opportunité pour nos frères. Je suis en train d'appeler à l'aide humanitaire étant donné que les marchés ne fonctionnent plus, pas de circulation à cause de l'insécurité créée de toutes piè-

ces faute d'un gouvernement responsable qui devrait prendre en charge la question.

### 2. Pourquoi êtes-vous si pessimiste ?

Nous sommes extrêmement touchés par cette situation du Kasaï. Actuellement, nous sommes en train de mobiliser l'opinion pour qu'on vienne quand même en aide à cette population qui souffre. Elle est dans le besoin. La commune de la Nganza est aujourd'hui désertée de ses habitants. Où on peut encore se rendre dans le Kasaï et y trouver la paix ? On ne sait plus se déplacer d'un territoire à l'autre. L'insécurité est générale comme si dans ce pays il n'y avait pas de gouvernement. Donc, c'est une déception totale. Car, ce qui se passe au Kasaï est le lot quotidien des populations de Beni, sans qu'une solution soit envisagée à ce jour.

### 3. Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur annonce le retour au calme dans le Kasaï. Qu'en dites-vous ?



Des informations qui me parviennent chaque jour du Kasaï ne sont pas intéressantes. Je vous informe qu'après le passage du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, l'administrateur du territoire de Luebo vit dans la forêt et les miliciens continuent d'assiéger la cité. Dans le territoire de Demba (cité), où on a envoyé les policiers, ces derniers se sont transformés en éléments d'insécurité. Je crois que de ce côté-là, les dirigeants doivent réfléchir sur la moralité et l'éthique des éléments qu'ils envoient sur le terrain, parce que des populations innocentes en paient un lourd tribut. Comment faire pour sauver la vie des inno-

cents ? A ce stade, je doute fort que la paix soit réellement rétablie au regard de récentes informations en provenance de cette juridiction.

### 4. Le gouvernement a annoncé la désignation du successeur au chef Kamuina Nsapu. Croyez-vous que cela va calmer la tension ?

Cela ne suffit pas. On a exhumé le corps du chef Kamuina Nsapu. Il semble qu'il y a un des membres de sa famille qui va prendre sa place. On doit nous expliquer qui a tué Kamuina Nsapu et pourquoi ? Est-ce qu'il n'y avait que ça comme solution pour appliquer et amener d'autres morts. Le tueur doit dire de qui il avait reçu l'ordre et avec quelle arme il l'avait tué. Il faut des éclaircissements.

### 5. Croyez-vous que le gouvernement Bruno Tshibala pourra conduire le peuple aux élections d'ici à décembre 2017 ?

Je ne crois pas parce que le gouvernement Bruno Tshibala

est né dans des conditions de contestation, des conditions qui sont irrégulières. L'Accord est complet lorsque les arrangements sont signés. Ce qui n'est pas le cas. C'est un passage en force. Donc, je ne pense pas que cela soit intéressant. Désigné dans les mêmes circonstances, il va échouer comme son prédécesseur. Le président Kabila et les membres du Rassemblement qui sont avec Félix Tshisekedi doivent mettre de l'eau dans leur vin pour se rencontrer et aplanir leurs divergences. C'est seulement au prix d'un arrangement entre le leadership de la Majorité et celui de l'opposition réelle qu'on pourra donner l'impulsion à l'Accord et réussir le processus. Mais à ce stade, c'est difficile parce qu'il est déjà contesté et son action sera sabotée.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
MÉDARD MUYAYA

(\*) *Coordonnateur de la Nouvelle Société civile congolaise*



## Assemblée nationale : Lokondo fait une leçon des affaires courantes au ministre des PT-NTIC

**Un gouvernement démissionnaire ne peut poser des actes engageant l'avenir de la nation. Fort de cet argument, le député Lokondo a proposé et obtenu de la plénière la surséance des projets de lois sur les télécommunications ; les échanges et le commerce électronique ; et la création de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications, que s'apprêter à défendre le ministre sortant des Postes, télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC).**

P.M.

Amy Ambatobe, ministre des Postes, télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC), n'a pas défendu comme prévu hier mercredi 19 avril à l'Assemblée nationale, les projets de lois sur les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication ; les échanges et le Commerce électronique ainsi que le projet de loi modifiant et complétant la loi n°014/2002 du 16 octobre 2002 portant création de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications en République démocratique du Congo.

Ministre d'un gouvernement démissionnaire, Ambatobe a été buté à un défaut de qualité pour engager l'exécutif central auprès de la représentation nationale.

La remise à l'ordre est intervenue alors que le ministre venait déjà de présenter l'économie générale de ces trois textes. Elle a porté, comme d'habitude, la griffe du député Henri-Thomas Lokondo.

C'est au travers une motion incidente que l'élu de Mbandaka (Equateur) a bloqué la démarche du ministre de l'équipe Samy Badibanga. Et ce serait le cas pour d'autres ministres dès lors que le gouvernement est démissionnaire.

### LE GOUVERNEMENT EXPÉDIE LES AFFAIRES COURANTES

Henri-Thomas Lokondo s'est exprimé en ces termes : « C'était pour des raisons de courtoisie et de commodité politique que je n'avais pas fait cette motion incidente bien avant que le ministre n'ait présenté l'économie de ces trois projets de lois. Comme vous le savez, le gouvernement est démissionnaire. Au niveau du Parlement, l'examen d'un projet de loi n'entre pas dans le cadre de la notion de l'expédition des affaires courantes. C'est pourquoi il ne fallait pas qu'on fasse un débat sur cela, sinon nous risquons d'énerver un peu la



séparation des pouvoirs. Le président a déjà nommé un Premier ministre et c'est ce Premier ministre-là qui, après avoir formé son gouvernement, viendra avec sa nouvelle politique sur les télécommunications. Il n'est pas obligé de suivre ce que les autres ont fait avant. Mais comme le dossier était déjà chez nous, je me suis proposé de couper la poire en deux. Ne pas engager de débat mais qu'on envoie ces projets de lois à la Commission qui attendra également la déclaration de la politique générale du gouvernement qui va venir, lequel peut aussi préparer d'autres projets de lois sur les télécommunications ».

Dans l'économie générale de ces trois textes de lois, le ministre sortant des PT-NTIC a souligné la

nécessité pour la RDC de se doter d'un nouveau cadre légal. Cela s'inscrit dans la réforme du secteur des postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication. Selon lui, bien des pays à travers le monde ont connu un développement fulgurant grâce à l'apport de l'industrie des technologies de l'information et de la communication, voyant leur PIB croître de manière exponentielle.

« Ce développement ne peut se faire que dans un environnement numérique sécurisé, favorisant la libre concurrence et attirant pour les investisseurs », a-t-il expliqué. Les trois textes de lois ont été envoyés à la commission « Aménagement du territoire ».

## Céni : la Monusco déploie au total 3 900 tonnes de matériel électoral

La Mission des Nations unies pour la stabilisation de la RDC (MONUSCO) a déployé au total 3 900 tonnes de matériel électoral, a annoncé hier mercredi 19 avril, la coordinatrice de communication du système onusien en RDC, Florence Marshal. La dernière rotation est intervenue avec un dernier lot des kits destinés au territoire de Kasongo Lunda, dans la province du Kwango.

« Au moment où je vous parle, un hélicoptère effectue une dernière rotation entre Kinshasa et Kasongo Lunda, dans la province du Kwango. Ce qui clôture les opérations aériennes de la Monusco, en soutien à la révision du fichier électoral actuellement en cours dans le pays », indique Florence Marshal, lors de la conférence hebdomadaire de l'ONU.

Selon elle, ce matériel est composé de kits bureautiques, kits d'enregistrements, de cartes d'électeurs et de générateurs qui ont été transportés entre le 28 octobre 2016, jusqu'à hier mercredi. Ils ont été transportés par quatre avions cargos affrétés spécialement par la Monusco, ainsi que 16 hélicoptères.

Florence Marshal note qu'avec cette opération, la Monusco a effectué la dernière rotation du matériel électoral à travers le pays tel que l'avait sollicité la Commission électo-



Arrivée du matériel électoral de la Ceni à Kimvula, le jeudi 16 février 2017 (Photo RO).

rale nationale indépendante (CENI).

Dans une requête formulée en décembre 2015 par la Ceni, il était prévu que la Monusco assure le transport aérien du matériel de révision du fichier depuis Kinshasa vers 15 centres et 107 antennes particulièrement difficiles d'accès. « C'est donc chose

faite », se réjouit Florence Marshal.

Le député national Paul Muhindo avait indiqué, le mardi 21 mars 2017, que certains centres d'enrôlement des électeurs ne fonctionnent pas de façon optimale par manque de matériels, à Beni. Il a dit avoir fait ce constat au cours de ses vacances parle-

mentaires dans cette partie du Nord-Kivu.

« Il faut dire que sur terrain, il y a une petite réduction en terme des nombres d'enrôlés. Au même moment on constate une diminution sensible ou quasi inexistant de certains matériels dans certains centres. Ce qui freine l'enrôlement », selon lui.

Paul Muhindo a également recommandé à la commission électorale de déplacer certains centres d'enrôlement vers les milieux où il y a une forte concentration de la population. Selon cet élu, certains électeurs vivant dans le secteur de Beni-Mbau n'ont pas encore été inscrits sur les listes électorales.

« Nous pensons que l'itinérance de la Ceni doit encore être faite pour se rapprocher des milieux où il n'y avait pas de bureaux de vote mais où il y a un grand nombre de populations qui sont en train d'attendre l'enrôlement », avait souligné l'élu de Beni.

Il avait par ailleurs accusé, sans le prouver, certains agents électoraux de demander de l'argent aux électeurs dans le groupement Basongora pour faciliter l'inscription de leurs noms sur les listes électorales. Ce que nie François Mulume, chef d'antenne de la Ceni à Beni, exigeant au député les preuves de ses allégations.

RO/BIM



## La RDC assouplit sa réglementation sur l'importation des véhicules d'occasion

**Les consommateurs peuvent pousser un ouf de soulagement. Les mesures relatives à l'importation des véhicules d'occasion viennent d'être allégées.**

**OLIVIER K**

La mesure relative à l'importation des véhicules d'occasion d'Europe en République démocratique du Congo vient d'être assouplie. A travers un décret pris depuis le 4 avril, le Premier ministre Sammy Badibanga Ntita autorise l'entrée en RDC des véhicules « mis en circulation depuis plus de plus de 10 ans ». Une décision allégeant ainsi la mesure prise en 2012 par le Premier ministre Matata Ponyo.

« Tous les véhicules d'occasion, à importer en RDC, doivent (...), avoir été mis en circulation sur une période n'excédant pas 20 (vingt) ans... et présenter un état technique attesté par un centre de contrôle du pays de provenance... », note le décret du Premier ministre sortant.

La mesure est une réponse à la demande de la profession des transporteurs qui, il y a quelques mois, a sollicité un « assouplissement des conditions d'importation des véhicules d'occasion et tenant compte du pouvoir d'achat de la population congolaise ».

Le décret du Premier ministre Sammy Badibanga est entré en vigueur à la date de sa signature (depuis le 4 avril 2017).

Dans son arrêté, le Premier ministre sortant fait savoir que les véhicules importés doivent également présenter « un état technique satisfaisant, attesté par un centre de contrôle du pays de provenance, préalablement agréé par le ministère de



**Tous les véhicules d'occasion, à importer en RDC, doivent (...), avoir été mis en circulation sur une période n'excédant pas 20 (vingt) ans... Npm : des véhicules au port de Boma**

Transports et Voies de communication et des Finances de la République démocratique du Congo ».

En 2012, l'ancien Premier ministre Matata Ponyo avait décidé d'interdire l'importation des véhicules mis en circulation avant une période de 10 ans.

Le gouvernement avait ainsi interdit l'importation des voitures d'occasion mises en circulation avant 2002. Cette mesure était motivée « par la volonté de limiter l'impact nuisible des véhicules polluant l'environnement ».

Pour sa part, le président national des importateurs des véhicules en RDC, Freddy Nkumu, a estimé que cette mesure n'était pas la bienvenue. Pour lui, le gouvernement de-

vrait d'abord baisser les frais de dédouanement des véhicules neufs avant de penser à l'interdiction des plus vieux. Une décision soutenue par le fait que les frais douaniers en République démocratique du Congo sont les plus élevés de toute l'Afrique.

A titre d'exemple, le président des importateurs des véhicules d'occasion a évoqué le cas de la Toyota Rav4 d'occasion d'Europe, fabriquée en 1995. « Cette voiture coûte entre 800 et 1000 euros », a-t-il avancé. Mais pour l'importer, a ajouté Freddy Nkumu, il faut payer 4 000 dollars américains à la douane. Et pour la Rav4 fabriquée entre 2004 et 2008 vendue à 4 000 euros, il faut payer l'équivalent de 7 000 voire 8 000 dollars américains à la douane congo-

laise.

Ce qui a fait croire à certains que cette mesure risquait de porter un coup au transport en commun à travers le pays.

Des analystes attestent que la plupart des véhicules importés vers la RDC ont été mis en circulation depuis plus d'une décennie avant d'assurer le transport dans la capitale congolaise.

Le décret du Premier ministre Matata ponyo, signé le 2 octobre 2012, indique qu'à partir du 2 décembre de la même année, tout véhicule d'occasion mis en circulation avant 2002 sera soit réexporté, soit détruit au moment de son dédouanement aux frais du transitaire ou du transporteur.

## Cadre macroéconomique : les finances publiques affichent un déficit à fin mars

**OLIVIER K.**

Les finances publiques ont, une fois de plus, affiché un déficit à la fin du mois de mars. Ainsi, la situation provisoire des opérations financières du Trésor à fin mars affiche un déficit de 2,6 milliards de CDF, ramenant le solde trimestriel à cette date à un excédent de 7,0 milliards de CDF. Cependant, le déficit du mois qui suit et celui de la situation consolidée de principaux comptes du Trésor sont respectivement de l'ordre de 131 et 112 milliards de CDF, occultent les déficits infra-mensuels qui expliquent les injections des liquidités sans contrepartie à la base de la dépréciation monétaire.

L'information a été rendue publique par le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo Mwana Nyembo. C'était à l'issue de la 3<sup>ème</sup>

réunion du Comité de politique monétaire (CPM), tenue le vendredi 13 avril à Kinshasa.

Quant à la croissance, elle est attendue à 4,9% en 2017, venant de 2,4% en 2016, tirée par le secteur primaire à concurrence de 2,0 points, suivi des secteurs tertiaire et secondaire pour 1,4 point et 1,3 point. Le solde du baromètre de conjoncture est ressorti à -2,1% au mois de mars contre -4,7% un mois plus tôt.

Sur le marché des biens et services, le CPM a noté une accélération du rythme de formation des prix intérieurs au mois de mars, attestée par un taux d'inflation mensuel de 2,39% contre 1,861% le mois précédent. Ce niveau porte l'inflation cumulée à 5,89%. En glissement annuel, l'inflation atteindrait 17,93% face à un objectif de 7,0% à fin décembre 2017.

Concernant le marché des

changes, le mois de mars a été marqué par une volatilité plus poussée du taux de change particulièrement à la dernière semaine. Ainsi, la monnaie nationale a décroché de 4,01% à l'indicatif et 3,10% au parallèle contre des dépréciations de 2,6% et 2,3% un mois avant. Cette situation résulte des injections de liquidité au sein de l'économie induites par les dépenses publiques.

S'agissant des réserves de change, elles se sont situées à 735,2 millions USD, correspondant à 3,23 semaines d'importations des biens et services.

Sur le plan monétaire, au 31 mars 2017, la base monétaire s'accroît de 2,3% alors que la masse monétaire hors provisions et dépôts en devises a baissé de 0,6% par rapport à fin décembre 2016. Quant au dispositif de politique monétaire, le Comité de politique monétaire reste

préoccupé par la tendance à la remontée de l'inflation, laquelle érode considérablement la marge de positivité du taux directeur. Toutefois, le Comité qui suit de près cette situation a décidé de maintenir inchangé le dispositif actuel.

Ainsi, le taux directeur demeure à 14%. Les coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises à vue et à terme sont respectivement à 13% et 12% et ceux pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 2% et 0%. La régulation de la liquidité va se poursuivre avec le Bon BCC.

Par ailleurs, le CPM invite le Trésor au strict respect de son plan de Trésorerie ainsi qu'à l'accélération de la mise en place du marché des titres de la dette à court terme lequel permettrait à l'Etat de diversifier ses sources de financement.



## Lubero : les déplacés face à la hausse des prix

Les déplacés se plaignent de leurs conditions de vie à Lubero, dans le Nord-Kivu, où la hausse des prix sur le marché a réduit leur pouvoir d'achat. Ces personnes qui vivent dans des familles d'accueil monnayent des services pour trouver les moyens de participer au budget des ménages qui les accueillent, renseigne l'édition en ligne de Radio Okapi. Certains déplacés font des travaux champêtres pour le compte de certains habitants des localités où ils trouvent refuge moyennant 5 dollars américains. À Kirumba, par exemple, ils effectuent le raclage des terrains. Pour un lopin de terre de 25 mètres carrés, ils sont payés moyennant 5 dollars américains. Avec la hausse des prix sur le marché, ils ont des difficultés pour subvenir aux besoins de leurs familles. « Les déplacés sont incapables de répondre aux besoins alimentaires de leurs ménages. Un tas de pomme de terre, qui coûtait 250 francs congolais, est aujourd'hui à 500 francs. La mesurette de la farine de manioc, qui revenait à 1000 francs, est vendue à 1500 ou 1800 francs. Ça impacte négativement sur [le pouvoir d'achat] du déplacé ; alors que les travaux journaliers qu'il fait n'ont pas augmenté de prix », explique John Kambale, coordinateur de l'association Ajaderu basée à Kirumba.

## Kasaï Central : la population appelée à s'engager dans le processus de paix

Le président de l'Assemblée provinciale du Kasaï Central, Augustin Kamuitu, exhorte la population à s'engager dans le processus de paix entamé par le ministre de l'Intérieur qui vient de séjourner à Kananga, rapporte radiokapi.net. Il a affirmé que la province devrait désormais retrouver la paix pour que la population s'enrôle en prévision de prochaines élections. Après plusieurs mois de violences, les autorités ont trouvé un accord avec la famille de ce chef coutumier tué en août 2016. Augustin Kamuitu a regretté les dégâts causés par ces violences qui ont coûté la vie à de nombreuses personnes et contraint des milliers de personnes à se déplacer. « Sur le plan social, l'enseignement [est] timide même s'il y a reprise à travers la ville de Kananga. Beaucoup de centres de santé ont été dévastés. Des infirmiers chassés, des médecins molestés... Sur le plan alimentaire, il y a une coupure totale entre Kananga et les centres urbains », a indiqué mercredi le président de l'assemblée provinciale à Radio Okapi.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

# Le Supérieur général de la Congrégation des Frères des écoles chrétiennes en visite pastorale en RDC

**Robert Schieler, Supérieur général de la Congrégation des Frères des écoles chrétiennes, sera, du 21 avril au 2 mai 2017, l'hôte du district de la République démocratique du Congo que dirige le Frère visiteur Firmin Phambu.**

VÉRON K.

C'est depuis 2016 que le Supérieur général de la Congrégation des Frères des écoles chrétiennes est en visite pastorale dans les districts de la Région lassallienne d'Afrique (Relaf). Il a successivement visité la Délégation du Rwanda, les districts d'Afrique Centrale, d'Antananarivo. Au Madagascar, plus précisément dans la capitale, Robert Schieler a, du 9 au 18 novembre 2016, participé aux travaux de la conférence annuelle des frères visiteurs de la Relaf.

En République démocratique du Congo, le programme de son séjour prévoit une conférence qu'il animera, le dimanche 23 avril 2017 à l'attention des anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes regroupés au sein d'une association dénommée « Assanef ». Un tableau de cette structure lui sera dressé par le prési-



**Frère Robert Schieler, Supérieur général de la Congrégation des Frères des écoles chrétiennes**

dent du comité fédéral, Fred Ne Tiabu Tatukila.

Après la visite de certains établissements scolaires de Kinshasa tenus par les Frères des écoles chrétiennes, Robert Schieler se rendra à Tumba, dans la province du Kongo Central, pour présider la cérémonie de remise des bâtiments réhabilités de l'Institut Tumba Kunda dia Zayi.

## QUI EST ROBERT SCHIELER ?

Du district de l'Est de l'Amérique

du Nord, Frère Robert est le troisième frère américain à servir comme Supérieur général. Frère Charles Henry Buttimer ayant été, en 1966, le premier Supérieur général américain et son confrère Frère John Johnston, le deuxième, en 1986.

Pendant les sept dernières années, Robert Schieler a servi en tant que conseiller général pour la Région lassallienne d'Amérique du Nord. En 2014, il a été élu Supérieur général au 45<sup>ème</sup> Chapitre général. Aujourd'hui, il est à la tête de la plus importante commande de frères religieux dans l'Église dédiée à l'éducation. Il succède au Frère Álvaro Rodríguez Echeverría, qui a servi comme Supérieur général pendant 14 ans.

Missionnaire aux Philippines, Robert Schieler a occupé divers postes administratifs de directeur adjoint au surintendant des écoles. Délégué au 44<sup>ème</sup> Chapitre général 2007, il a également participé au 43<sup>ème</sup> Chapitre général 2000 et au 42<sup>ème</sup> Chapitre général 1993. Il siège à plusieurs conseils, y compris l'Université Saint Mary du Minnesota et l'Université de Bethléem. Il est diplômé du Collège La Salle, aujourd'hui université de Philadelphie.

## Avec l'aide du PNUD

# Adoption d'une stratégie nationale de répression des crimes contre l'humanité

HERVÉ NTUMBA

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le ministère de la Justice, Garde des Sceaux et Droits humains ont ouvert, mardi 18 avril 2017, un atelier sur l'état des lieux de la stratégie de la priorisation des dossiers des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité en RDC. Cette activité s'est déroulée au Grand Hôtel Kinshasa.

Cet atelier vise, entre autres objectifs, de faire le suivi global des dossiers prioritaires et en assurer la continuité après le départ du point focal ainsi que démontrer la nécessité de disposer d'une feuille de route devant conduire à l'élaboration et à l'adoption d'une stratégie nationale des poursuites des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité.

Hormis ces objectifs, cet atelier vise à impliquer les ministères de la Justice et de la Défense dans la dynamique de l'approche de priorisation des dossiers internationaux ainsi que leur suivi. Dans son intervention, le directeur-pays du PNUD a dressé un tableau sombre des violations graves de droit international humanitaire et des droits de l'homme perpétrées depuis la fin de la guerre de 2003 dans l'Est de la RDC, notamment par un usage systématique du viol et des agressions sexuelles par les forces



armées.

Face à ce tableau sombre, le PNUD lance le défi de lutter contre l'impunité de crimes graves commis en République démocratique du Congo. Car, a-t-il indiqué, la magistrature congolaise ne dispose pas suffisamment de ressources tant humaines que matérielles afin de poursuivre tous les auteurs des crimes. Pour cela, un appui stratégique de la part des partenaires internationaux s'avèrait important en vue de relever ce défi.

Dans cette optique, le directeur-pays du PNUD s'est résolu de soutenir le processus d'élaboration et de mise en place d'une stratégie nationale de priorisation des dossiers de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité en RDC. Dans ce contexte, il sied de noter que cette stratégie,

qui a pour point de départ la tenue de trois ateliers de suivi et priorisation des cas de crimes internationaux à Goma, Bukavu et Kisangani, s'est focalisée, dans un premier temps, sur la priorisation des dossiers de crimes internationaux. Cela sur la base des critères suivants : la gravité de crimes, les grades de leurs auteurs, le nombre ainsi que la vulnérabilité de victimes.

Sur la même lancée, il est à noter que cette stratégie de priorisation des dossiers de crimes graves requiert une évaluation. Cela en vue de se rendre compte de forces et faiblesses pour son amélioration et son adaptation aux circonstances non prévues au départ. Dans ce cas, cette nécessité d'évaluer justifie donc la tenue du présent atelier.



## RDC : la CPI participe au séminaire de formation des enquêteurs de la CNDH

*Pendant quatre jours, les formateurs ont pu partager leurs expériences avec les enquêteurs de la CNDH sur les techniques et exigences en matière d'enquêtes.*

**DONATIEN NGANDU MUPOMPA**

La Cour pénale internationale (« CPI » ou « la Cour ») a conclu, le vendredi 14 avril dernier, sa participation au séminaire de formation organisé par la Commission Nationale des Droits de l'Homme (« CNDH ») de la République démocratique du Congo (« RDC »).

Ce séminaire avait pour but de former les enquêteurs de la CNDH venant de toutes les provinces de la RDC. Réunissant un groupe diversifié d'acteurs - des représentants de la CPI, des différents organes de la CNDH et d'autres institutions congolaises, de la profession juridique et du monde universitaire - le séminaire avait aussi comme objectif de partager les bonnes pratiques et d'échanger sur les moyens de transfert de compétences et de partage d'information pour la lutte contre l'impunité.

Dans son allocution à la cérémonie d'ouverture, M. Michel de Smedt, Directeur des enquêtes au Bureau du Procureur de la CPI, a remercié le Président de la CNDH, M. Mwamba Mushikonke Mwamus, d'avoir associé la Cour au séminaire et de favoriser un partage d'expériences en matière d'enquêtes. M. de Smedt a déclaré que « le séminaire a attiré l'attention des enquêteurs de la CNDH traduit une fois de plus la vitalité de la coopération entre la RDC et la CPI. Les actions mutualisées de nos institutions respectives, avec des mandats différents mais complémentaires, sont nécessaires pour un monde plus



**M. Michel de Smedt, Directeur des enquêtes au Bureau du Procureur de la CPI, lors de l'ouverture du séminaire de formation de la CNDH pour les enquêteurs en RDC.**

sûr, que nous nous devons de léguer aux générations futures. Pour faire reculer l'impunité, nous devons tous travailler à intensifier nos efforts consistant à développer et à mettre en œuvre une stratégie coordonnée avec tous les partenaires pertinents, de sorte à renforcer les possibilités en matière d'enquêtes et de poursuites».

### PROTÉGER ET PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME

Le Président de la CNDH a remercié la Cour pour sa participation au séminaire, soulignant que « la CNDH est un organisme technique et consultatif de promotion et de protection des droits de l'homme qui a parmi ses attributions la fonction d'enquêter sur tous les cas de violations des droits de l'homme. C'est pourquoi, je me réjouis que dans nos efforts de renforcement des capacités de nos enquêteurs sous le standard accepté par la communauté internationale en matière de justice et des droits de l'homme, notre institution ait pu bénéficier de l'expérience et de l'expertise de la CPI ».

Les discours d'ouverture ont été

suivis d'un panel de discussions qui a permis aux participants d'échanger sur l'état de la lutte contre l'impunité des crimes internationaux en RDC, sur la coopération avec la Cour, sur les techniques et standards en matière d'enquêtes, ainsi que sur les questions liées à la sensibilisation et à l'information publique.

Pendant quatre jours, les formateurs composés de représentants de la Cour, du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme, du Parquet Général de la République démocratique du Congo, de l'Auditorat Militaire de la RDC et des représentants légaux de victimes auprès de la CPI, ont pu partager leurs expériences avec les enquêteurs de la CNDH sur les techniques et exigences en matière d'enquêtes.

Ce séminaire de formation a été rendu possible grâce au soutien et aux contributions de, notamment: l'Ambassade de France, l'Ambassade du Royaume de Belgique, l'Institut français en République démocratique du Congo, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme, et Freedom House.

## Goma : 16 employés de la MONUSCO pris en otage libérés

«Ce mardi [18 avril] soir, tous les seize employés de la MONUSCO qui ont été retenus dans le camp de Munigi, dans la banlieue de Goma ont été libérés», a annoncé Charles-Antoine Bambara, directeur de l'information publique de la mission onusienne en RDC, quelques heures après les informations faisant état de leur prise en otage par les ex-rebelles sud-soudanais SPLM-IO. Ce camp est calme et sous le contrôle de la MONUSCO alors que les personnes libérées ont toutes regagné leurs domiciles, a ajouté M. Bambara, sans donner plus de détails sur les conditions de la libération de ces agents de la MONUSCO. «Il n'y a eu aucun blessé lors de cet incident», sur lequel la MONUSCO a décidé d'ouvrir une enquête, a-t-il fait savoir.

## RDC : le BCNUDH enregistre 547 cas de violation des droits de l'Homme en mars 2017

Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) a documenté 547 cas de violations des droits de l'homme en RDC au cours du mois de mars 2017. D'après le BCNUDH, les atteintes à la liberté et à la sécurité des personnes sont récurrentes avec un chiffre totalisant 184 violations et 133 cas d'atteintes à l'intégrité physique des personnes. Les gents de l'Etat congolais et les groupes armés sont les plus accusés par l'ONU dans ces violations des droits de l'homme. « Les agents de l'Etat sont responsables de 59% de violations, les groupes armés sont responsables de 221 violations dans les territoires affectés par les conflits. 33 adultes et 15 filles ont été victimes de violations sexuelles liées aux conflits, dont 16 par les agents de l'Etat », indique le rapport de l'ONU.

**RODRIGUE GBANDA NDANITO**  
(STAGIAIRE/IFASIC)

## Masisi : les habitants de Nyamaboko 1 toujours éloignés de leurs localités

Trois semaines après avoir fui leurs villages à cause de l'insécurité, les habitants du groupement Nyamaboko 1 dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu), ne sont toujours pas retournés dans leurs localités d'origine. Ces personnes ont trouvé refuge dans le groupement Waloo-Yungu dans le territoire de Walikale. Selon le fonctionnaire délégué du gouverneur de province, Désiré Kabwekano Kabaya, la situation sécuritaire reste instable et les groupes armés continuent à s'affronter dans cette zone.

**UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION**

## Kinshasa/Gombe : une partie de l'avenue du Commerce fait peau neuve

**DÉBORAH MANGILI**  
(STAGIAIRE/IFASIC)

L'horloge indique 8 heures. Le gouvernement provincial de Kinshasa déploie ce mercredi 19 avril des ouvriers de l'Office des voiries et drainage (OVD) sur l'avenue du Commerce pour sa réhabilitation. Ce tronçon va de l'avenue Kasa-Vubu à l'Institut national des arts (INA), dans la commune de la Gombe.

Sur le lieu, la poussière est au rendez-vous et le conducteur du camion de colle-goudron est prêt à effectuer sa tâche. Les ouvriers ont des pelles en main. Tout est en place pour le début des travaux.

Selon un vendeur de cartes pré payées qui a requis l'anonymat, l'avenue du Commerce est impraticable depuis dix mois. « Cette artère était jonchée des nids-de-poules et envahie par des eaux qui m'empêchaient d'exercer mes activités », rappelle-t-il, ajoutant que depuis qu'elle est en réhabilitation il a la clientèle.

De son côté, Le chauffeur du camion à citerne de colle-goudron, Bienvenu Siku, explique : « L'étalage



**Les ouvriers chargés d'effectuer les travaux de renforcement du goudron sur l'avenue du Commerce (Photo Deborah)**

de colle est juste une opération de fixation du goudron avant sa mise sur le sol. Nous comptons aussi réhabiliter la route By-Pass qui va de l'Echangeur de Limete jusqu'à la Cité Verte en passant par les communes de Lemba, Ngaba, Selembao et Mont-Ngafula. »

L'ingénieur de l'Office des voiries et drainage, Arnold Umba a, quant à lui, révélé qu'il y a une dé-

cennie que les travaux de renforcement du goudron sur l'avenue du Commerce sont exécutés à la demande du gouvernement provincial.

### PAS DE DÉLAI FIXE POUR RENFORCER LE GOUDRON

Selon lui, le renforcement du goudron n'a pas un délai illimité, car la durée de vie d'une route asphaltée est de quinze ans. « Le délabrement prématuré d'une pareille route est dû à la mauvaise qualité des matériaux utilisés », a-t-il expliqué avant d'ajouter qu'« l'OVD reçoit les matériaux mais la charge de contrôler leur qualité est de la compétence du bureau technique de contrôle (BTC) ».

Interrogée, une vendeuse de beignets s'est dit satisfaite de l'exécution des travaux de réhabilitation de l'avenue du Commerce parce qu'avant il y avait inondation et stagnation d'eau après la pluie. « J'ai vu que les canalisations ont été débouchées », s'est-elle réjouie.

Sur place, nous appris que le renforcement du goudron sur l'avenue du Commerce prend fin ce jeudi 20 avril.



# Nord-Kivu : 40 000 habitants de Masisi-centre desservis en énergie électrique

**L'amélioration du bien-être social de la population de la cité de Masisi-centre dans la province du Nord-Kivu est désormais possible avec l'énergie électrique obtenue à partir de la micro-centrale de Wau. Cela va aussi contribuer à la réduction du chômage par la création de petites activités commerciales.**

O. Dioso

Le vice-gouverneur de la province du Nord-Kivu, Feller Lutayichirwa Mulwahale, a procédé, mardi 19 avril, à l'allumage de la première lampe éclairée grâce à la micro-centrale de Wau de 350 kw érigée sur la rivière du même nom, chef-lieu du territoire de Masisi. Cela au bénéfice de quarante mille habitants. Le coût total de cette micro-centrale est estimé à 530 000 dollars américains, renseigne l'édition en ligne de la province du



Le vice-gouverneur de la province du Nord-Kivu entre Mme le directeur-pays du PNUD et l'ambassadeur de la Corée du Sud en RDC

Nord-Kivu. Cet ouvrage d'intérêt public, co-financé par l'exécutif provincial du Nord-Kivu et le gouvernement de la Corée du Sud à travers le PNUD, s'inscrit dans le cadre du relèvement communautaire et de consolidation de la paix.

Peu avant de lancer la mise en marche de la centrale, l'autorité provinciale a notamment salué le partenariat qui a abouti à cette réalisation. Laquelle, outre le bien-être social, vient également contribuer à la réduction du chômage par la création de petites activités commerciales. Il a formulé l'engagement du gouvernement provincial à assurer le transport du courant vers les centres de consommation que sont les localités de Lushebere, Kahongole, Mukohwa et Loashi.

Pour Mme Priya Gajraj, directeur-pays du PNUD en RDC, la réalisation de cette micro-centrale de Wau est « le fruit d'un entrepreneuriat fort entre la province du Nord-Kivu, le PNUD et le gouvernement de la République de Corée qui a mis les ressources nécessaires. » Elle a assuré que l'ouvrage inauguré « s'inscrit dans le cadre des réponses que le PNUD et ses partenaires continuent d'apporter face au manque d'infrastructures adaptées. Car le déficit de production d'énergie compte parmi les obstacles majeurs » dans cette partie du Nord-Kivu.

## AIDE À LA POPULATION QUI A SOUFFERT DE DOULEURS DE LA GUERRE

De son côté, l'ambassadeur de la Corée du Sud en RDC a soutenu la disponibilité de son pays à accompagner les Congolais à travers divers secteurs de développement, entre autres le développement rural, la santé publique, l'eau et l'assainissement. « Ce projet représente particulièrement beaucoup pour mon pays, car il apporte de l'aide à la population qui souffre des affres de la guerre », a-t-il indiqué avant d'indiquer que la Corée du Sud, qui a également expérimenté une guerre malheureuse, comprend mieux la situation que traverse la RDC.

Plusieurs actions ont déjà été exécutées dans le cadre de la coopération entre le PNUD et la République de Corée du Sud dans le cadre du relèvement communautaire. Il s'agit, entre autres, de la construction de deux centres de formation professionnelle opérationnels à Masisi et Walikale couvrant huit filières d'une capacité totale de 340 apprenants. Sans oublier les deux marchés ruraux fonctionnels reconstruits au profit de 255 personnes dont 124 à Walikale et 131 à Lushebere ainsi que 15 km de routes de desserte agricole réhabilitées dont 3 sur l'axe Kisuma. Cela pour désenclaver le milieu de vie de 300 ménages et sur l'axe Matovu pour désenclaver 10 villages.

L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRESENTE

**The Brent Birckhead Quartet**  
DANS UN PROGRAMME DE JAZZ AMERICAIN

**GRATUIT!**

COLLEGE BOBOTO  
KINSHASA  
MERCREDI 26 AVRIL 2017  
18:30

**GRATUIT!**

f flickr YouTube



## Processus électoral: la participation des femmes reste un défi

**D'après les statistiques des deux précédents cycles électoraux, la participation des femmes représentait 51% en 2006 et 49,7% en 2011. Pour l'actuel processus électoral, le taux a chuté à 41%. Ce taux reflète un relâchement des femmes, dont la participation reste un défi pour le processus électoral en cours.**

LUCE NGUSI M.

Le faible taux de participation des femmes à l'enrôlement dans certaines provinces suscite des débats et interrogations auprès de la population, en général, et des femmes elles-mêmes, en particulier. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) impute ce faible taux à plusieurs facteurs dont certains relèvent des femmes elles-mêmes et d'autres de l'environnement sociopolitique de la RD Congo. Parmi les raisons qui justifient cette situation, l'activité de la femme dans la vie sociale ; le désintéressement absolu, c'est-à-dire que les femmes se disent qu'elles ont voté en 2006 et en 2011 mais rien n'a changé. À quoi bon de continuer à voter ?

Les statistiques des deux précédents cycles électoraux indiquent que les femmes représentaient 51% en 2006 et 49,7% en 2011. Depuis, le taux de participation notamment à l'enrôlement des électeurs a chuté à 41%. Ce taux reflète un relâchement de la part des femmes à cette opération, a fait savoir le président de la CENI, Corneille Nangaa, faisant l'évaluation du processus.

Ainsi, le patron de la Centrale électorale a lancé un appel urgent à la mobilisation des femmes des différentes organisations, associations féminines, confessions religieuses afin de réfléchir sur l'efficacité de leur stratégie de sensibilisation.

### LE DISPOSITIF EN PLACE

Pour sa part, la directrice, chef



Les femmes paysannes de Tsuenge Plaza à Masina

de service juridique au ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, et coordinatrice nationale au secrétariat de la résolution 1325, Mme Annie Kenda, souligne que Mme la ministre Marie-Louise Mwangi a mis en place des voies et moyens pour stimuler les femmes à s'impliquer davantage dans le processus électoral. Surtout pendant le mois de mars, le ministère du Genre a organisé plusieurs activités en l'honneur de la femme. A cet effet, des journées de sensibilisation et de réflexions avec des femmes habitant des quartiers périphériques ont été organisées. Le 25 mars 2017, avec les femmes paysannes de Tsuenge plaza, un quartier périphérique situé dans la commune de Masina à Kinshasa, le ministère du Genre a organisé une journée de réflexion dont l'objectif était d'amener ces femmes à acquérir une certaine connaissance, notamment sur le processus d'enrôlement des électeurs, première étape aux prochaines élections.

Aussi, la ministre du Genre a-t-elle pris l'option de sensibiliser les femmes partout où elle passe pour qu'el-

les puissent s'enrôler massivement. Le ministère a, au mois de mars 2017, organisé plusieurs activités pour sensibiliser les femmes. Car, l'enrôlement, a-t-elle précisé, est le seul moyen pour que la femme accède aux postes des responsabilités. C'est le seul moyen à travers lequel on peut augmenter le nombre de représentativité des femmes dans ces postes des prises des décisions. « C'est vraiment un cheval de bataille pour le ministère », a-t-elle martelé, poursuivant que le message est lancé même dans toutes les provinces pour que les femmes s'enrôlent et votent pour les femmes.

Quant au président de la CENI, face à ces défis à relever, il faudrait mener des actions d'envergure. Corneille Nangaa a proposé une sensibilisation de matraquage. « Où que vous soyez, il faut parler de l'enrôlement des femmes (bus, église, champs, réunion) et aussi, mettre une stratégie de descente sur le terrain », a expliqué le numéro un de la CENI. Aussi, a-t-il ajouté l'utilisation des canaux (Télévision, radio et autres). La CENI a confirmé qu'elle participe à ces travaux en permanence.

À cela s'ajoute la journée du dimanche, décrétée exclusivement à l'enrôlement des femmes. C'est une stratégie interne. Enfin, une autre stratégie est celle de la politique normale. « Il faut connaître le système électoral ». La CENI a proposé le système de « Quota ».

Pour les femmes des différentes organisations féminines et de la Société civile, tel que le Cadre permanent de concertation de femmes congolaises (CAFCO), les bureaux de vote étant éloigné (40 Km de là où habitent les femmes), cela nécessite de les rapprocher.

### L'EXPÉRIENCE DES FEMMES DE BANDUNDU

Dans le but de découvrir les obstacles et freins à la participation des femmes au processus et aux activi-

tés politiques du pays, l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem) a dépêché ses équipes sur le terrain afin de se rendre compte de la situation. Parmi les provinces ciblées, figure le Kwilu, précisément à Bandundu ville. Approchant quelques femmes des organisations féminines, chacune a soulevé le problème de la faible participation et a tenté d'apporter des solutions.

La présidente de l'Association pour le développement intégral Kitumba Mulangashie (ADIKM), Mme Bulata Mulema, a épinglé les différents obstacles à la participation des femmes aux opérations d'enrôlement. La sous-estimation, la pauvreté, le manque de formation et d'information les us et coutumes, l'analphabétisme et le poids de la religion sont autant d'obstacles qui limitent la participation des femmes au processus électoral.

La coordinatrice provinciale de « Beto na Beto » pour le développement de Bandundu, Mme Florence Mfudi, pour sa part, a évoqué la question de la disposition des femmes sur les listes électorales des partis politiques. Les femmes sont mal placées. Il s'en suit le problème financier. Les femmes n'ont pas assez des moyens pour s'engager à la politique. Les us et coutumes sont aussi une pesanteur non négligeable.

### LES SOLUTIONS EXISTENT

Il est possible d'améliorer le taux de participation des femmes au processus électoral. Seulement, au préalable, il faut capitaliser toutes les stratégies existantes dans le cadre de la sensibilisation des femmes au processus électoral. Pour ce faire, il faut mener une action concertée des partenaires au développement et des organisations d'encadrement des femmes.

Cependant, comme pistes des solutions, Mmes Bulata Mulema et Florence Mfudi proposent la multiplication des séances de sensibilisation et des formations continues, la lutte contre les us et coutumes ; la formation et l'information, l'appui de l'organisation des structures politiques autour des questions des femmes ; l'audit institutionnel ; la politique nationale de protection de genre ; la formation des actrices.

Tout aussi, ces deux dames pensent que la formation des femmes de partis politiques ; le plaidoyer pour le recrutement et l'affectation des femmes dans les postes des décisions ; la mise en place des stratégies de motivation des femmes pour leur accès en politique ; le respect de quota des femmes ; le travail sur le changement des comportements des femmes leaders de partis politique ; l'appui des programmes sociaux en faveur des femmes (micro crédit) ; sont autant nécessaires pour stimuler la participation des femmes au processus électoral.



Les femmes de Bandundu-ville après leur rencontre



## Croissance en Afrique: le rebond après un net ralentissement

La croissance économique en Afrique subsaharienne est en train de rebondir en 2017, après avoir enregistré en 2016, son niveau le plus bas depuis plus de deux décennies. Telles sont les conclusions de la nouvelle édition d'*Africa's Pulse*, un rapport semestriel de la Banque mondiale qui analyse l'état des économies africaines.

La région montre des signes de reprise et la croissance devrait y atteindre 2,6 % en 2017. Cette reprise reste néanmoins faible, et la croissance économique ne devrait se situer que légèrement au-dessus de la croissance démographique, soit un rythme qui entrave les efforts en faveur de l'emploi et de la réduction de la pauvreté.

Le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Angola, les principales économies du continent, enregistrent un rebond après le ralentissement brutal de 2016, mais ce redressement est lent en raison d'un ajustement insuffisant par rapport à la baisse des prix des matières premières et à l'incertitude des politiques. En outre, plusieurs pays exportateurs de pétrole de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) sont confrontés à des difficultés économiques.

Selon les dernières données, sept pays (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, Mali, Rwanda, Sénégal et Tan-

zanie) continuent de montrer une résilience économique, aidés en cela par la demande intérieure. Ces pays ont affiché des taux de croissance annuels supérieurs à 5,4 % entre 2015 et 2017, concentrent près de 27 % de la population de la région et représentent 13 % de son PIB total.

Les perspectives économiques mondiales s'améliorent et devraient favoriser la reprise dans la région. Il ressort du rapport *Africa's Pulse* que la croissance globale du continent devrait passer à 3,2 % en 2018 et à 3,5 % en 2019, reflétant ainsi la reprise dans les principales puissances économiques. La croissance demeurera atone dans les pays exportateurs de pétrole, alors qu'elle devrait repartir modestement dans les pays exportateurs de métaux. La croissance du PIB dans les pays dont les économies sont moins tributaires des matières premières devrait rester forte, soutenue par les investissements dans les infrastructures, des secteurs de services résilients et le redressement de la production agricole. C'est notamment le cas en Éthiopie, au Sénégal et en Tanzanie.

Les risques associés à ces perspectives régionales tiennent au durcissement plus important que prévu des conditions de financement sur les marchés mondiaux, à une amélioration moins franche des prix des ma-

tières premières et à une montée du protectionnisme. Sur le plan intérieur, les risques pour la reprise actuelle sont liés au rythme inadéquat des réformes, à l'accroissement des menaces de sécurité et à un climat d'incertitude politique avant les élections dans certains pays.

« Alors que les pays procèdent à des ajustements budgétaires, nous devons protéger les conditions propices à l'investissement afin que les pays d'Afrique subsaharienne connaissent une reprise plus forte », explique Albert G. Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour la région Afrique. « Nous devons mettre en œuvre des réformes qui augmentent la productivité des travailleurs africains et créer un environnement macroéconomique stable. Des emplois plus productifs et de meilleure qualité contribuent à lutter contre la pauvreté sur le continent. »

Le ralentissement de la croissance économique intervient à un moment où le continent doit impérativement entreprendre des réformes pour stimuler l'investissement et s'attaquer à la pauvreté. Les pays doivent également engager des dépenses indispensables pour le développement tout en évitant d'accroître leur dette à des niveaux insoutenables.

Dans ce contexte, la promotion des investissements publics et privés,

notamment dans les infrastructures, est une priorité. La région a enregistré un recul de la croissance des investissements, de près de 8 % en 2014 à 0,6 % en 2015. Le rapport *Africa's Pulse* consacre une section spéciale à l'analyse des performances de la région en matière d'infrastructure dans divers secteurs. Cette section révèle des progrès spectaculaires sur le plan de la quantité et de la qualité des télécommunications, qui contrastent avec des retards persistants dans la production de l'électricité et l'accès.

« Avec des taux de pauvreté qui restent élevés, il est impératif de renouer avec la dynamique de croissance », prévient Punam Chuhan-Pole, économiste principal à la Banque mondiale et auteur du rapport. « La croissance doit être plus inclusive et nécessitera de s'attaquer au ralentissement de l'investissement et aux coûts logistiques élevés des échanges qui nuisent à la compétitivité. »

Dans l'ensemble, le rapport appelle à la mise en œuvre urgente de réformes visant à améliorer les institutions qui promeuvent la croissance du secteur privé, développer les marchés financiers locaux, améliorer les infrastructures et renforcer la mobilisation des ressources intérieures.

LP

## Pourquoi il est indispensable de remédier au déficit d'infrastructures en Afrique subsaharienne

· La 15<sup>e</sup> édition d'*Africa's Pulse*, publication semestrielle de la Banque mondiale qui analyse l'état des économies africaines, consacre un dossier spécial aux infrastructures, un secteur dans lequel l'Afrique est à la traîne par rapport aux autres régions en développement.

· Si l'Afrique parvenait à développer et améliorer ses infrastructures pour se hisser au niveau des « meilleurs élèves » en la matière, elle pourrait augmenter son PIB par habitant de 2,6 points de pourcentage supplémentaires chaque année.

· Les investissements publics et privés dans les infrastructures pourraient devenir un levier stratégique de réduction de la pauvreté et de développement économique dans les pays africains.

La croissance des investissements en Afrique subsaharienne a marqué un coup d'arrêt entre 2014 et 2015, en chutant de près de 8 à 0,6 %. C'est notamment ce que révèle le dernier numéro d'*Africa's Pulse*, en soulignant que l'atonie des investissements s'accompagne d'un fort ralentissement de la croissance économique.

La dernière édition de la publication semestrielle de la Banque mondiale consacrée aux perspectives de l'économie africaine se penche plus spécialement sur l'enjeu des infrastructures.

Les investissements dans les infrastructures pourraient en effet réduire

la pauvreté et favoriser le développement économique, alors que dans ce secteur, l'Afrique subsaharienne se situe actuellement au dernier rang de toutes les régions en développement, pour la quasi-totalité des indicateurs de performance.

Le rapport dresse un état des lieux de l'infrastructure dans la région: après avoir analysé la situation sur le plan de la quantité, de la qualité et de l'accès, il s'intéresse à la relation entre croissance des infrastructures et croissance de l'économie. Il examine aussi le niveau des investissements publics et l'efficacité des dépenses.

Les auteurs relèvent une tendance particulièrement positive: l'ensemble des pays africains, qu'ils soient à revenu intermédiaire ou faible, ont enregistré ces 25 dernières années une expansion rapide de la couverture des services de télécommunications. Les taux d'accès à l'eau potable ont également bien progressé, pour passer de 51 % en 1990 à 77 % en 2015.

Les problèmes à résoudre n'en demeurent pas moins nombreux et profonds. La capacité de production électrique par habitant a notamment peu augmenté en vingt ans; 35 % seulement de la population a accès à l'électricité, sachant en outre que les taux d'accès en milieu rural sont inférieurs d'un tiers à ceux observés dans les villes. Les transports sont également à

la traîne: l'Afrique subsaharienne est la seule région du monde où la densité routière a baissé au cours des deux dernières décennies.

Dans ce contexte, l'accroissement et l'amélioration des infrastructures pourraient avoir des effets considérables sur la croissance. Le rapport estime ainsi que si l'Afrique parvenait à atteindre un niveau d'infrastructure égal à celui de la médiane des autres régions en développement, son PIB par habitant pourrait progresser de 1,7 point de pourcentage supplémentaire chaque année. Et si elle se hissait au niveau des « meilleurs élèves » en la matière, les profits se chiffreraient à 2,6 points de pourcentage de plus par an. Des gains de croissance potentiels qui résident en grande partie dans le développement de la capacité de production électrique.

Aujourd'hui, les dépenses publiques d'équipement ne permettent pas de répondre aux besoins d'infrastructures des pays africains. Selon les données budgétaires recueillies par l'initiative BOOST pour 24 pays d'Afrique subsaharienne, les États ont consacré 2 % de leur PIB aux dépenses d'infrastructure sur la période 2009-15. Les routes se taillent la part du lion, puisqu'elles absorbent les deux tiers des investissements d'infrastructure consentis dans la région. Le secteur de l'électricité représente quant à lui 15 % du

volume total des dépenses d'équipement, à l'instar de celui de l'eau et de l'assainissement.

En outre, le rapport met en évidence que le budget alloué aux dépenses d'infrastructure est sous-exécuté: les dépenses sont en réalité bien inférieures au niveau prévu, ce qui nuit à la réalisation des projets auxquels sont destinés ces investissements et témoigne d'une inefficacité chronique dans ce secteur.

Les partenariats public-privé ne représentent encore qu'un marché très réduit en Afrique subsaharienne, où ils ne concernent qu'une poignée de pays: l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Kenya et l'Ouganda.

« Notre analyse montre que l'investissement public pourrait avoir des effets plus positifs sur la croissance économique si les pays prenaient des mesures pour le rendre plus efficace », explique Punam Chuhan-Pole, économiste principale de la Banque mondiale pour l'Afrique et auteur du rapport. « Il est prouvé qu'un pays disposant d'un bon système de gestion des investissements publics génère davantage d'investissements privés. »

Pour cela, les États doivent notamment améliorer les institutions et les procédures qui régissent l'évaluation, la sélection et le suivi de leurs projets d'investissement.

LP



## Malgré l'attaque jihadiste

## Mali : la France « neutralise » des « terroristes »

**Les groupes jihadistes qui contrôlaient el Nord du Mali, en ont été en grande partie chassés par une opération militaire internationale lancée depuis janvier 2013 à l'initiative de la France.**

Cinq soldats maliens ont péri, mardi, dans une attaque jihadiste dans la région de Tombouctou, au Nord du Mali, alors que selon Bamako, la France annonçait que sa force Barkhane avait neutralisé une dizaine de « terroristes ».

L'attaque a visé un « détachement des Forces armées maliennes basé à Gourma Rharous », une localité d'accès difficile située à quelque 120 km à l'est de Tombouctou, selon un communiqué du gouvernement malien.

L'assaut a été mené « par un groupe terroriste aux environs de 05H00 du matin » (heure locale et GMT), elle « a occasionné la mort de cinq soldats et une dizaine de blessés », a ajouté le gouvernement, sans identifier de groupe en particulier.

L'attaque avait été rapportée plus tôt mardi à l'AFP par le porte-parole de l'armée malienne, le colonel Diarran Koné, qui avait parlé de « pertes en vies humaines et en matériel du côté des forces armées et de sé-

curité ».

Une source locale avait parlé de quatre soldats tués, bilan également évoqué dans un communiqué par l'état-major de l'armée française, en attribuant l'attaque à un groupe armé terroriste.

Les soldats maliens, qui ont mis hors de combat plusieurs assaillants, ont transmis « une alerte à (la force française) Barkhane afin de déclencher une mission d'appui », a expliqué l'état-major français.

En réponse, Barkhane a envoyé un module d'intervention de combat aérien et aéroporté avec « un détachement de commandos de montagne ». Les Français ont repéré les terroristes en fuite à une trentaine de kilomètres du lieu de l'attaque et neutralisé deux pick-up dérobés et lourdement armés, ainsi qu'une dizaine de terroristes, selon le communiqué, qui n'a pas précisé si les terroristes neutralisés avaient été tués ou blessés.

De même source, « les militaires maliens blessés ont été évacués par la Minusma (Mission de l'ONU au Mali). Les blessés les plus graves ont été pris en charge par les équipes médicales de Barkhane » à Gao (nord-est).

La Minusma a fait également

état d'une attaque mardi vers 04H00 GMT contre un véhicule d'un de ses convois logistiques, qui a « heurté un engin explosif improvisé ou une mine, à environ 30 km au sud de Tessalit » (nord-est), « le bilan préliminaire est de trois blessés graves, dont deux Casques bleus et un civil ».

« Il n'y a presque pas un jour où l'on ne reçoit pas de rapports sur des actes abominables de terrorisme commis par les ennemis de la paix et les ennemis de ce pays et de son peuple », s'est indigné le chef de la Minusma, Mahamat Saleh Annadif.

Le Nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda à la faveur de la déroute de l'armée face à la rébellion à dominante touareg, d'abord alliée à ces groupes qui l'ont ensuite évincée.

Ces jihadistes en ont été en grande partie chassés par une opération militaire internationale lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France et qui se poursuit actuellement.

Mais des zones entières du pays échappent au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU, régulièrement visées par des attaques malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix, censé isoler définitivement les jihadistes.

## Burkina : deux ans de prison contre un militaire français pour agressions sexuelles

Le Parquet a requis mardi deux ans de prison, dont 18 mois de sursis avec mise à l'épreuve, contre un militaire français qui a reconnu des attouchements sexuels sur deux fillettes en 2015 au Burkina Faso, où il était en mission. Selon AFP, Sébastien L., 40 ans, est jugé devant le tribunal correctionnel de Paris pour ces agressions sur deux fillettes franco-burkinabè, alors âgées de trois et cinq ans, ainsi que pour avoir filmé ces attouchements dans la piscine d'un grand hôtel de Ouagadougou. Il se dit « incapable d'expliquer » ses gestes, qu'il met sur le compte de l'alcool et du stress de sa mission. Pendant l'enquête, il avait commencé par nier les faits, affirmant ne pas s'en souvenir car il avait beaucoup bu, puis avait reconnu certains attouchements, confronté aux images qu'il avait lui-même tournées. Pour la procureure, l'alcool ne peut tout expliquer et ce procès n'aura pas permis de comprendre ce passage à l'acte chez un militaire des forces spéciales, certes stressé mais sans antécédents judiciaires. Elle a également requis une obligation de soins, psychologiques et concernant l'alcool. Les faits remontent au 28 juin 2015.

## Egypte: arrestation d'un nouveau suspect dans les attentats anti-coptes

La police égyptienne a arrêté un homme soupçonné d'être impliqué dans les deux attentats meurtriers perpétrés contre des églises coptes, a indiqué mardi un responsable de la police cité par AFP. Quarante-cinq personnes ont été tuées le 9 avril dans deux attaques suicide menées contre deux églises d'Alexandrie et de Tanta, dans le nord de l'Égypte, et revendiquées par le groupe jihadiste Etat islamique (EI). Le ministère de l'Intérieur avait publié la semaine dernière une liste de 19 personnes accusées d'appartenir à une cellule terroriste responsable de ces attentats, et annoncé l'arrestation de trois d'entre elles. La police a arrêté une quatrième personne, Aly Mahmoud Mohamed Hassan, dans la province de Qena, à quelque 650 km au sud du Caire, a indiqué mardi un responsable de la police. Il a été arrêté grâce à des informations fournies par un citoyen qui a fait état de sa présence chez un proche, habitant la province, selon le responsable.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## Gabon: l'aide de camp de Jean Ping emprisonné

L'assistant de Jean Ping, rival malheureux d'Ali Bongo Ondimba à la présidentielle dont il conteste toujours le résultat, a été placé mardi en détention préventive, cinq jours après son arrestation par les renseignements gabonais.

« Alain Djally a été placé sous mandat de dépôt par le premier juge d'instruction et incarcéré à la prison de Libreville sous des inculpations de détention et usage de son ancienne carte militaire et détention illégale d'arme », a déclaré à l'AFP Me Jean-Rémy Bantsantsa, avocat de MM. Djally et Ping.

Jeudi 13 avril, M. Djally, ancien militaire présenté comme l'aide de camp de Jean Ping, avait été arrêté vers son domicile par les services de la Direction générale des recherches (DGR) qui l'avaient placé en garde à vue. « Ce (mardi) matin, il a été présenté au procureur qui a renvoyé le dossier chez la juge d'instruction et une audience de fond devrait avoir lieu la semaine prochaine », a précisé son avocat.

Une arme avait été retrouvée chez M. Djally lors d'une fouille de la DGR jeudi, mais selon Me Bantsantsa, « il s'agit d'une balle chargée à blanc qui sert à l'autodéfense et ne suscite pas de permis de port d'arme (...) ». La juge semble surtout avoir retenu comme chef d'accusation le fait que M. Djally a gardé sa carte de mili-



Alain Djally (casquette) avec Jean Ping (Photo/AFP).

taire », alors qu'il n'est plus en fonction.

« J'ai compris que, dans cette affaire, tout a été fait pour l'envoyer en prison. On a bien compris que c'est M. Ping qu'ils cherchent à atteindre », a poursuivi Me Bantsantsa, également avocat de Jean Ping.

Cette arrestation intervient alors que le Gabon est toujours en proie à des tensions politiques, économiques et sociales, sept mois après la réélection contestée d'Ali Bongo Ondimba. Jean Ping, qui dénonce des fraudes pendant la présidentielle du 27 août 2016 et se proclame toujours président élu, a organisé un rassemblement samedi à Libreville, le premier depuis plusieurs mois dans la capitale gabonaise.

La proclamation de la victoire d'Ali Bongo Ondimba avait débouché sur des manifestations marquées par des émeutes, des morts et des arrestations.

Début avril à Paris, lors d'une conférence organisée par la campagne internationale Tournons la page pour la démocratie en Afrique, des membres de la diaspora gabonaise, dont un ancien détenu, avaient dénoncé les conditions d'incarcération dans la prison de Libreville. Le cyber-activiste Landry Amiang y est toujours détenu depuis son retour des États-Unis mi-août, tout comme l'ancien député Bertrand Zibi Abeghe, arrêté le 31 août pour trouble à l'ordre public et détention d'arme à feu.

AFP/LP



## Les USA rassurent les voisins de la Corée du Nord

**Après un week-end d'escalade verbale entre les États-Unis et la Corée du Nord, le vice-président américain, Mike Pence, s'est rendu mardi 18 avril à Tokyo. Cela, pour rassurer leur allié japonais qui craint d'essuyer une riposte de leur voisin nord-coréen, en cas d'action militaire de Washington contre Pyongyang.**

Après la Corée du sud, Mike Pence tend la main au Japon face à la Corée du Nord qui menace d'effectuer des essais de missiles «chaque semaine». Le dossier du nucléaire nord-coréen a encore été en tête du programme du vice-président américain Mike Pence en visite mardi 18 avril à Tokyo, après un week-end d'escalade verbale entre les États-Unis et la Corée du Nord qui ont fait monter les enchères sur la menace d'une guerre nucléaire.

Les États-Unis ont tenu à rassurer leur allié japonais qui craint d'essuyer une riposte de leur voisin nord-coréen, en cas d'action militaire de Washington contre Pyongyang. Le 6 mars, la Corée du Nord avait tiré quatre missiles balistiques vers le Japon et trois d'entre eux s'étaient abîmés dans les eaux territoriales nippones. L'objectif affiché par Pyongyang était de s'entraîner à « frapper les bases des forces impérialistes américaines d'agression au Japon, le cas échéant ». Le régime nord-coréen avait tiré un nouveau missile en mer



**Le Premier ministre japonais Shinzo Abe et le vice-président américain Mike Pence, à Tokyo le 18 avril 2016 (Photo/L'Obs).**

du Japon le 5 avril.

Le Premier ministre japonais a donc appelé mardi à une solution «pacifique» à la crise nord-coréenne. « Il est extrêmement important de mener des efforts diplomatiques et de rechercher une solution pacifique », a-t-il dit avant toutefois de préciser allant dans le sens des menaces américaines : « Dans le même temps le dialogue pour le dialogue n'a aucune valeur et il est nécessaire de faire pression. »

### « NOUS SOMMES AVEC VOUS À 100% »

Mike Pence a insisté sur « l'alliance entre les États-Unis et le Japon », « pierre angulaire de la paix et de la sécurité en Asie du nord-est ». Peu avant sa rencontre avec le Premier ministre Shinzo Abe, il a souligné : « Nous comprenons le moment difficile que traverse le peu-

ple japonais dans un contexte de provocation croissante en mer du Japon. Nous sommes avec vous à 100% ». La veille, le vice-président américain était en Corée du sud, où là aussi il a tenté de rassurer tout en affirmant que « toutes les options étaient sur la table » et, en direction de la Corée du nord, qu'il ne valait mieux pas tester la « détermination » de Donald Trump. Alors qu'il se trouvait sur la zone démilitarisée (DMZ) intercoréenne, à Panmunjon, Mike Pence a assuré que Washington veut parvenir à la sécurité « au travers de moyens pacifiques, grâce à la négociation. « Nous demeurons au côté des Sud-Coréens » affirmant que la relation entre Séoul et Washington était « à toute épreuve et inaltérable ».

### L'« ARMADA » AMÉRICAINE

Le navire « Carl Vinson », que Donald Trump assurait avoir envoyé

vers la péninsule coréenne a fait un détour par l'océan Indien, avant de faire route vers sa destination.

« L'armada » de Donald Trump s'est-elle trompée de route ? Non. Mais le président américain a parlé trop vite, en annonçant le départ, depuis Singapour, d'un groupe aéronaval vers la péninsule coréenne, le 12 avril, en signe de fermeté face à Pyongyang. Le porte-avions Carl Vinson a en fait tout juste entamé son voyage vers la Corée du Nord, mardi 18 avril.

### « VOTRE MENACE N'EST PAS CRÉDIBLE »

Le commandement des forces américaines dans le Pacifique a expliqué mardi que le groupe avait dû d'abord participer à des exercices, écourtés, avec l'Australie. Seule une escale dans un port australien a en réalité été supprimée, a reconnu le Pentagone.

Désormais, il « se dirige vers le Pacifique ouest comme ordonné ». Ce décalage entre la communication officielle de la Maison Blanche et les manœuvres militaires a déclenché les critiques de certains experts, qui dénoncent le peu de crédibilité de l'administration Trump. « Si vous les menacez et que votre menace n'est pas crédible, ça va affaiblir votre politique à leur égard, quelle qu'elle soit », estime Joel Wit, spécialiste de la Corée du Nord à l'université Johns Hopkins.

L'Obs/AFP/LP

## Seconde guerre mondiale

# Crimes de guerre : l'ONU publie ses archives sur la Shoah

Les archives de la Commission des Nations-unies sur les crimes de guerre mise sur pied après le conflit pour poursuivre les assassins nazis doivent être dévoilées cette semaine. Elles fournissent de plus amples détails sur le génocide perpétré par ces derniers durant la seconde guerre mondiale.

Il s'agit de dizaines de milliers de documents, et tous ont trait aux crimes de guerre commis par les forces de l'Axe durant la seconde guerre mondiale. Ces dossiers avaient été compilés, mis sur pied dès 1943 pour les besoins de la Commission des Nations-unies pour les crimes de guerre, et utilisés lors de l'instruction des procès intentés contre les dignitaires politiques et officiers responsables de massacres, crimes de guerre et génocide durant ce conflit. Jusqu'ici ces archives étaient tenues dans le plus grand secret par l'Organisation des Nations-unies et laissées à la seule lecture d'historiens autorisés par leur pays à faire une demande au secrétaire général de l'ONU. Un exercice qui demeurait très encadré : les chercheurs ne pouvaient pas prendre de notes, encore moins faire des photocopies. Cette semaine, elles seront rendues publiques via un catalogue en ligne et disponibles aux yeux des



**Les archives des Nations-unies sur la Shoah rendues publiques (Photo/BFMNews)**

internautas, signale le Guardian.

### UNE ARME CONTRE LE NÉGATIONNISME

C'est la bibliothèque Wiener, fondée à l'origine à Amsterdam en 1934 pour garder une trace de l'antisémitisme nazi et transportée peu avant l'éclatement de la guerre à Londres, qui doit assurer cette publication en ligne. L'archiviste actuel de la bibliothèque explique : « Les gens pourront venir et regarder dans les archives par eux-mêmes ». L'intérêt historiographique est élevé, selon lui : « Il se pourrait bien que ces gens puissent ensuite réécrire des chapitres cruciaux de l'Histoire grâce à ces nouveaux éléments ». Ces multiples contenus pourraient aussi se révéler efficaces pour lutter contre les thèses

ses négationnistes.

C'est en tout cas ce qu'espère Dan Plesch, un universitaire qui a déjà pu consulter cette mine d'informations pour écrire son livre Les droits de l'Homme après Hitler : l'histoire perdue des poursuites contre les crimes de guerre de l'Axe, qui sort au même moment. Dans certains des documents révélés, Hitler est nominativement désigné : comme dans ces pages, rédigées grâce aux informations collectées par le gouvernement tchécoslovaque en exil évoquant les consignes du tyran à l'origine de massacres commis en Tchécoslovaquie. Beaucoup des éléments ayant servi à l'établissement des dossiers ont été obtenus par les autorités de pays envahis, notamment en Europe centrale et orientale. Durant le conflit, le

gouvernement polonais en exil a transmis beaucoup de détails à la Commission des crimes de guerre des Nations-unies sur les camps de Treblinka ou encore d'Auschwitz. Dans une note écrite en avril, on faisait ainsi état de déportés forcés à se déshabiller avant de pénétrer « dans des chambres dont le sol en terracotta devient très glissant lorsqu'il est mouillé ».

### UNE CLÔTURE POLITIQUE

Si ces archives ont été tenues si éloignées des yeux et des mémoires depuis sept décennies c'est qu'elles ont été closes tout ce temps pour des raisons principalement politiques. A partir de la fin des années 1940, on se montre réticent à prolonger les procès pour ménager l'Allemagne de l'ouest devenue un allié-clé dès les premiers balbutiements de la guerre froide. Aux États-Unis, un puissant lobbying mené par le sénateur Joseph McCarthy (initiateur de la campagne anticommuniste, connue sous le nom de Mccarthysme) fait pression pour mettre fin à ces tribunaux jugeant les crimes de guerre. A l'époque, on préfère se concentrer sur la confrontation avec le bloc communiste que se pencher sur ce passé immédiat.

BFMTV/LP



## Play-off : FC Renaissance à l'assaut de TP Mazembe

Après sa défaite à la Super Coupe du Congo (3-1) à Kindu, le FC Renaissance a l'occasion de prendre sa revanche sur le TP Mazembe, ce jeudi 20 avril à Kinshasa, en match en retard de la 2<sup>ème</sup> journée du play-off de la Linafoot.

ARMEL LANGANDA

Le FC Renaissance du Congo reçoit le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi, ce jeudi 20 avril au stade des Martyrs de la Pentecôte. C'est en match en retard de la deuxième journée du play-off de la Ligue nationale de football (Linafoot).

La rencontre s'annonce décisive pour les deux formations en course pour le titre. Ce sera une deuxième confrontation entre les deux clubs sur le plan national. Lors de la première confrontation, les Corbeaux de Lubumbashi avaient battu les Orange de Kinshasa sur le score de 3-1. C'était en match de la Super Coupe du Congo 2016. La rencontre s'était jouée à Kindu, dans le tout nouveau stade Joseph Kabila.

Pour le compte de la Linafoot, les deux clubs s'affrontent pour la première fois. Depuis le début de cette phase du play-off, le FC Renaissance reste sur une victoire et un match nul en deux sorties. Il a battu Bukavu Dawa 1-0, et a fait jeu égal contre OC Muungano (0-0) toujours au stade de Kadutu, à Bukavu.

Par contre, le TP Mazembe n'a



Le FC Renaissance du Congo reçoit le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi, ce jeudi 20 avril au stade des Martyrs de la Pentecôte. (Photo d'archives)

livré qu'un seul match jusqu'alors. C'était face au Daring Club Motema Pembe au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi. Les deux équipes s'étaient quittées sur un score nul et vierge de zéro but partout.

Tenant compte de l'enjeu que prend déjà cette phase de play-off, chaque club cherche à capitaliser ses chances. Le choc Renaissance - Mazembe connaîtra sans doute des

étincelles. Devant son public du stade des Martyrs, le FC Renaissance a intérêt à limiter les dégâts face aux Corbeaux qui viennent de valider leur ticket pour la phase des poules de la Coupe de la Confédération de la CAF.

Après son choc contre Mazembe, le FC Renaissance croisera Sa Majesté Sanga Balende, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi. Là aussi, c'est un autre match plein d'enjeu. Les Rouge et or restent sur une dé-

faite contre DCMP (0-2) et un nul contre V. Club à domicile (0-0). Il sera question pour les poulains jeunes de Ngoy Kasanji de glaner trois précieux points afin de rester sur la course.

Le championnat reste dominé par DCMP qui compte présentement 7 points après sa victoire écrasante sur Bukavu Dawa (4-1), au stade des Martyrs. La prochaine sortie des Immaculés est prévue le mercredi 26 avril contre OC Muungano.

## Pamphile Mihayo confirmé entraîneur titulaire du TP Mazembe

Coach intérimaire depuis un mois suite au départ de Thierry Froger, Pamphile Mihayo a été confirmé comme entraîneur principal des Corbeaux de Lubumbashi mardi soir. Le technicien de 40 ans est le premier local à s'asseoir sur le banc du TPM depuis 2008 !

D'abord nommé comme intérimaire à la suite du départ de Thierry Froger il y a un mois, Pamphile Mihayo Kazembe a été confirmé comme entraîneur principal du TP Mazembe mardi soir par le TPM. Ancien joueur des Corbeaux de Lubumbashi, l'intéressé a intégré le staff après sa retraite internationale en 2012 collaborant successivement avec Lamine Ndiaye, Patrice Carteron, Hubert Velud et Thierry Froger.

C'est la première fois depuis 2008 et le départ de Santos Muitubile que le TPM est dirigé par un technicien local ! Depuis 2012, le banc des Corbeaux était squatté uniquement par des Français ! Alors que le président Moïse Katumbi, exilé en Europe, tente de réduire le train de vie du club, la nomination de Mihayo permettra aussi de réaliser des économies de salaires par rapport à un coach étranger

Pamphile Mihayo Kazembe a été nommé mardi 18 avril entraîneur



Pamphile Mihayo, un Congolais sur le banc du TP Mazembe

principal du TP Mazembe. Le club qui annonce la décision sur son site Internet ajoute que l'ancien joueur de Mazembe sera accompagné d'autres anciens dans son staff technique. David Mwakasu sera entraîneur assistant alors que Robert Kidiaba est désigné préparateur des gardiens.

Pamphile Mihayo succède à Thierry Froger qui n'a tenu qu'un mois à la tête des Corbeaux de Lubumbashi.

Ancien joueur de Mazembe, Mihayo, 40 ans, a rejoint le staff technique de l'équipe après sa retraite internationale en 2012. Il a vu défiler quatre entraîneurs : Lamine Ndiaye, Patrice Carteron, Hubert Velud et Thierry Froger.

LP

## Ligue des champions : Ronaldo propulse le Real en demi-finales

Mené 1-2 à domicile après 90 minutes par le Bayern Munich, le Real Madrid s'est qualifié pour les demi-finales de la Ligue des Champions durant la prolongation (4-2 ap) le mardi 18 avril. Une qualification décrochée grâce notamment à un triplé de Ronaldo. Ronaldo a marqué un triplé ce soir Malgré son succès 2-1 à l'aller en Allemagne, le Real Madrid a longtemps tremblé face au Bayern Munich ce mardi sur sa pelouse du Santiago Bernabeu dans ce quart de finale retour de la Ligue des Champions.

Les Merengue ont dû batailler jusqu'à la prolongation pour faire la différence et s'imposer 4-2 face à des Bavarois réduits à dix en fin de seconde période. Le Bayern bouscule le Real Obligés de marquer au moins deux buts pour se qualifier, les Bavarois entamaient cette rencontre pied au plancher.

A dix minutes de la pause, Ronaldo gâchait une grosse occasion avec un tir sur Neuer au terme d'un contre. Lewandowski fait trembler le Bernabeu Les Allemands reprenait la seconde période avec un meilleur visage. Et après un nouveau sauvetage de Marcelo sur sa ligne, Lewandowski donnait l'avantage au Bayern sur un penalty obtenu suite à une faute de Casemiro sur Robben (0-1, 52e). Le Bernabeu se faisait plus

silencieux alors que les Bavarois continuaient de pousser. Et Zidane décidait alors de revoir son dispositif tactique en sortant Benzema peu après l'heure de jeu. Un dernier quart d'heure renversant, Vidal voit rouge...

Derrière, le Real se relançait. Peu en réussite jusqu'à présent, Ronaldo sortait de sa boîte pour faire chavirer l'enceinte madrilène en égalisant de la tête (1-1, 76e). Le long de la ligne de touche, Zidane restait mesuré car rien n'était fait. Et pour cause, les Bavarois reprenaient l'avantage dans la foulée sur un but contre son camp de Ramos (1-2, 78e). Incroyable ! Si le score ne bougeait plus jusqu'au terme des 90 minutes, le Bayern allait disputer la prolongation à dix avec l'expulsion de Vidal suite à un deuxième avertissement sévère.

Durant la prolongation, les organismes étaient émoussés mais les deux équipes tentaient toujours de faire la différence. Et c'est finalement sur une erreur d'arbitrage que le Real parvenait à égaliser avec un nouveau but de Ronaldo validé malgré une nette position de hors-jeu (2-2, 104e). Le Portugais s'offrait même offert un triplé cinq minutes plus tard pour mettre fin au suspense (3-2, 109e), imité ensuite par Asensio (4-2, 111e).

LP/MAXIFOOT



### Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

#### FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi  
le 12 octobre 1982  
Autorisation n° 04/00015/DI/82  
Siège social :  
873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC  
E-mail :  
lepotentiel@yahoo.com  
www.lepotentielonline.com

#### DIRECTION GÉNÉRALE

##### ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe  
099 99 99 546

##### CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

#### RÉDACTION

##### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala  
081 904 17 63

##### RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27  
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT  
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

##### SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14  
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

##### POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56  
Médard Muyaya 081 069 11 22  
Ludi Cardoso 081 302 64 40  
Herve Ntumba 0823538803

##### ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

##### SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03  
Véron Kongo 099 852 69 77  
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87  
Florent N'Lunda 081 493 78 50  
Lucie Ngusi 081 001 42 22

##### SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

##### INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

##### CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

##### COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)  
Robert Kongo (France)

#### RÉALISATION

##### METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68  
Odon Modjiri 099 824 14 10

#### DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

#### LEPOTENTIELONLINE.COM

##### RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

#### ADMINISTRATION & FINANCES

##### CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

##### COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

##### CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

##### INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

#### MARKETING & COMMERCIAL

##### CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

##### AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72  
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

#### IMPRIMERIE 7

##### CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par  
Groupe de presse MEDIA 7



Du 22 au 26 avril 2017

## Le festival Kin-Malebo va vanter les richesses culturelles et musicales congolaises

**Outre l'ambition de sensibiliser, le festival se propose de mettre en jonction l'attractivité de Kinshasa comme destination touristique.**

### BIENVENU IPAN

Le gouverneur de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a ouvert, le 17 avril 2017, les portes de la première édition du Festival Kin-Malebo (Feskim). Le festival, qui est encore à sa première édition, envisage de présenter au monde les meilleurs du potentiel congolais dans le domaine de la culture, en général, et dans le secteur de la musique, en particulier.

Les assises se dérouleront du 22 au 29 avril 2017 dans quatre sites déterminés dans la mégapole congolaise dont l'Académie des beaux arts (ABA), l'Institut national des arts (INA).

Outre l'ambition de sensibiliser l'opinion publique, les décideurs et les opérateurs économiques et socioculturels de la place de la culture dans le développement durable de la ville, le festival Kin-Malebo



Le gouverneur A. Kimbuta lançant les activités du Festival Kin Malebo (Feskim).

met en jonction l'attractivité de la ville de Kinshasa comme destination touristique. Avec comme soubassement, la culture dans toute sa diversité; la consolidation du statut de Kinshasa en tant que ville créatrice de l'Unesco dans le domaine de la musique; la célébration de la Journée africaine de la musique décrétée par l'Union africaine dont la date coïncide avec celle de la disparition de l'artiste musicien Papa Wemba.

### HOMMAGE À PAPA WEMBA

Le Feskim permettra également, et exceptionnellement pour cette année, de fêter les cinquante ans de l'Institut national des arts (INA).

Cette Alma Mater qui forme les musiciens et autres hommes de la culture, reste, selon le gouverneur André Kimbuta, une grande référence en Afrique dans la formation dans l'art d'Orphée (musique).

Le ministre provincial en charge de la Culture, Ruphin Bayambudila, a expliqué les motivations de ce festival institué par un arrêté du gouverneur de Kinshasa. Le festival a ainsi rejoint d'autres grandes mégapoles du monde qui ont leurs propres festivals visant à défendre leurs couleurs à travers des fêtes populaires.

Selon le programme, les organisateurs ont prévu l'exposition des photos, un concours musical qui sera couronné par l'octroi du Prix Papa Wemba/Jeunes talents, une kermesse culturelle et gastronomique, des concerts populaires et des visites guidées des différents sites culturels de Kinshasa, le cinéma, des colloques et conférences. Ce prix a été institutionnalisé pour honorer le roi de la rumba congolaise et favoriser l'éclosion des talents que regorge la mégapole congolaise dans le domaine de la musique. Au cours de cette première édition, l'autorité urbaine va poser la première pierre pour la construction du mémorial de Papa Wemba, décédé le 24 avril 2016.

## Les professionnels des médias s'engagent à changer de comportement

### LUCIE NGUSI M.

Dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies nationales de communication pour le changement de comportement, le ministère provincial de l'Éducation, de l'environnement, de la communication et du Genre, a organisé, hier mercredi 19 avril, une journée de réflexion et débat avec les professionnels des médias. Cette activité, qui avait pour objectif de renforcer les capacités des journalistes afin de mener la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le Genre, s'est tenue dans la salle Algarve, à Lingwala.

La problématique des violences sexuelles et autres basées sur le Genre en RDC est devenue une préoccupation politico-sociale depuis la fin des années 1990. Cette question a attiré l'attention du gouvernement, des partenaires au développement et d'autres intervenants engagés dans la protection des

droits humains.

Pour ce faire, la ministre provinciale de l'Éducation, Mme Thérèse Olenga Kalonda, a déclaré que la présence des professionnels des médias à cette activité témoigne de l'intérêt que ces acteurs témoignent à participer aux travaux de changement de comportement auprès de la population.

Aussi a-t-elle rappelé des objectifs de la rencontre qui sont, entre autres, enrichir la connaissance des professionnels des médias, leur doter d'atouts pour amener la population à changer de comportement.

Elle a confié que les médias sont le 1<sup>er</sup> vecteur de message qui peut faire ou défaire la société. « Ils détiennent une grande puissance », a-t-elle reconnu. C'est ainsi qu'ils sont sollicités pour qu'ils travaillent en collaboration avec les pouvoirs publics. Son souhait le plus ardent est qu'au sortir de ces assises, les professionnels des médias



acquièrent la connaissance et la stratégie pour véhiculer le message.

Le représentant de l'UNESCO, Abdouraman Diallo a, pour sa part, indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en place des stratégies de communication pour le changement de comportement. Il s'agissait en même temps d'élaborer et adopter, ensemble, dans le cadre de la prévention, des mesures pour lutter contre les violences sexuelles et basées sur le Genre en RDC. Diallo a aussi remercié les professionnels des médias pour leur engagement et l'appropriation du processus. Il a ainsi rap-

pelé que cette rencontre était la deuxième du genre. La 1<sup>ère</sup> a eu lieu, il y a une année, dans la même salle.

A cet effet, le représentant de l'UNESCO a salué les efforts louables de la RDC sur la question Genre.

« Genre, parité, facteur de développement : quelle contribution pour les acteurs des médias ? », c'est l'intitulé de l'exposé développé par l'expert en Genre, Dr Gabriel Nsakala, au cours de la journée. Exposé qui a suscité réflexion et débat parmi les participants. Cette étude vise, a expliqué l'expert, l'approche Genre qui promeut l'égalité des droits, ainsi qu'un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes.

Notons que cet atelier a été organisé en collaboration avec l'UNESCO et l'appui du ministère canadien des Affaires étrangères, Commerce et Développement international à travers de l'ambassade du Canada en RDC.



## Les vérités de M. Sidikou : « L'objectif est d'aller aux élections... dans le cadre de l'Accord du 31 décembre »

« On a seulement besoin de revoir un certain nombre de points et s'accorder comme il le faut. Il s'agit de la Primature, du CNSA, de la décrispation et des élections ». Ces propos sont de Maman Sidikou, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, au sortir de l'audience à lui accordée par le président de l'Assemblée nationale et secrétaire général de la Majorité présidentielle, Aubin Minaku.

LE POTENTIEL

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, Maman Sidikou, poursuit sa mission ses bons offices. Il affiche clairement son ambition de déverrouiller la mise en oeuvre de l'Accord du 31 décembre 2016.

Agissant au nom et pour le compte du secrétaire général des Nations unies, sa mission consiste à dégager l'unanimité sur des questions essentielles restées en suspens ou sujettes à contestation dans l'arrangement particulier à l'Accord du 31 décembre 2016. Il s'agit essentiellement de la Primature, du Conseil national de suivi de l'Accord (CNSA), de la décrispation politique et des élections.

Cet éclairage a été apporté à la presse, hier mercredi 19 avril par Maman

Sidikou, après un entretien au Palais du peuple avec Aubin Minaku.

Pour le chef de la Monusco, la nécessité de s'accorder sur ces questions essentielles répond à un objectif, c'est « d'aller vers les élections ». Et de poursuivre : « Evidemment, il faudra le faire dans le cadre de l'Accord qui a été conclu le 31 décembre 2016. Moi, j'ai une mission de bons offices qui m'a été confiée par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Donc, je fais un tour, pour ainsi dire, pour parler aux uns et autres, pour prendre les points de vue et voir comment nous pouvons aider à ce que les choses se passent bien pour que nous puissions aller effectivement aux élections. C'est cela l'objectif ultime ».

Maman Sidikou rassure avoir été encouragé par le président de l'Assemblée na-



tionale dans son travail de bons offices, qui a comme finalité, insiste-t-il, l'application de l'Accord du 31 décembre 2016 pour des élections apaisées au bout du parcours.

### RENOUER LE DIALOGUE

Au sujet de cet accord, Sidikou s'est expliqué en ces termes : « Je crois qu'il est important que les gens se reparlent. On n'a pas besoin de faire de longues discussions encore. On a seulement besoin de revoir un certain nombre de points et s'accorder comme il le faut : la primature ; le CNSA ; la décrispation et les élections en fin de compte ».

A la question sur le Pre-

mier ministre déjà nommé, Maman Sidikou a tenté d'éclaircir ses derniers propos ; ceux qui ont suscité la colère du Rassemblement et d'autres acteurs politiques. « Nous constatons que le président de la République a nommé un Premier ministre. Je ne peux pas faire des commentaires là-dessus. Mais à cela je dis que je prends acte. En français, cela veut dire constater », a-t-il expliqué.

Le plus important est que le chef de la Monusco cherche à amener toutes les parties à adhérer à l'Accord du 31 décembre 2016 ; seul cadre pour apaiser les tensions avant la tenue des élections fin 2017.

## Hôtellerie : Hilton à la conquête de l'Afrique sans la RDC

AMÉDÉE MWARABU

Le groupe hôtelier américain Hilton est à la conquête de l'Afrique. Hilton compte ouvrir 15 nouvelles enseignes, notamment en Algérie, en Égypte, au Maroc et en Tunisie, rapporte Afrique Expansion. Ce sont ces quatre pays magrébins qui vont bénéficier de ces établissements hôteliers de haut standing. L'Afrique du Nord passe pour la zone de croissance de la marque Hilton. Pour mener ces projets, un bureau a été ouvert à Casablanca. La ville marocaine va d'ailleurs abriter sa toute première enseigne : le Hilton Garden Inn Casablanca Sidi Maarouf.

Hilton zappe ainsi la République démocratique du Congo et sa capitale Kinshasa, une mégapole de plus de 10 millions d'habitants. Pourtant, Kinshasa connaît un boom de constructions ces dix dernières années avec de nouveaux quartiers fraîchement sortis de terre, des supermarchés et même des banques. Plusieurs banques, notamment africaines, ont ouvert des représen-



tations à Kinshasa, profitant de l'expansion économique que le pays a connue ces dix dernières années. Dans le secteur hôtelier, Kinshasa a bénéficié de l'ouverture de beaucoup d'hôtels de taille moyenne. Seul Pullman Hôtel et Kempinski Fleuve Congo Hôtel qui sont les deux grandes enseignes que la capitale congolaise a bénéficié ces 5 dernières années.

### LES VILLES MAGHRÉBINES SÉDUISENT

Le Hilton entend se développer en Afrique du Nord en s'appuyant sur son bureau de Casablanca. « Il est important pour nous d'avoir une forte présence sur le marché,

afin de soutenir notre croissance. Nous avons près de 5000 chambres encore en construction en Afrique du Nord, notamment en Égypte. Une grande opportunité d'accroître notre présence dans l'ensemble de la région s'offre donc à nous », explique Carlos Khneisser, vice-président du développement pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena).

La direction du bureau Casablanca a été confiée à Feras Hasbini qui a travaillé au sein de l'équipe de développement de Hilton à Dubaï. « Je suis très enthousiaste à l'idée de me concentrer sur l'Afrique du Nord, car nous commençons à réaliser de très nets progrès quant à

notre positionnement sur le marché. Nous apportons à la région un portefeuille de marques de renommée mondiale et proposons de nouvelles offres dans tous les secteurs du marché (...). Notre offre variée de marques convient parfaitement à l'Afrique du Nord et les propriétaires bénéficient d'encore plus d'opportunités de partenariat », explique Feras Hasbini.

C'est en octobre 2016, lors de la tenue à Kigali (Rwanda) du Forum pour l'investissement hôtelier africain (AHIF), réunissant de nombreuses chaînes et de nombreux investisseurs, que le groupe hôtelier Hilton avait dévoilé ses ambitions et ses nouveaux concepts sur le continent noir. Le groupe qui exploitait déjà 39 hôtels dans 17 pays africains a fait part à la même occasion de son objectif de doubler sa présence avec plus de 80 établissements d'ici les 4 prochaines années sur le continent. A cette occasion, Hilton avait annoncé des projets d'ouverture et d'extension dans trois pays africains : Ghana, Kenya et Nigeria.

### APOSTROPHE

#### Seigneur, Seigneur

BEN-CLET



Le 18 avril 2017 : mardi noir pour Jean-Claude Kazembe. Le nouvel EX-gouverneur du Haut-Katanga a été déchu de son poste. Et c'est à la suite d'une motion de censure introduite par un député provincial.

Comment ont-ils procédé pour l'évincer ? Admirez le scénario : l'Assemblée avait convenu que la plénière devait être diffusée en direct de la radiotélévision publique, station de Lubumbashi.

Le sieur Kazembe, qui n'est pas un enfant de chœur, avait lui aussi plus d'un tour dans ses manches. Pressentant sa fin imminente, il avait disparu, la veille, de Lubumbashi. Son ombre sera miraculeusement perçue à Kinshasa. Sûrement à la recherche du Sauveur Jésus.

À Lubumbashi, les députés n'ont pas eu le bonheur de ridiculiser Kazembe. Ils ont néanmoins analysé son dernier courrier, à travers lequel il affirmait son boycott de la séance parlementaire du 18 avril. Face à l'affront, ils avaient donc les coudées franches. La page Kazembe est tournée. Sauf rebondissement sur fond d'impunité.

Parmi les griefs mis à la charge de l'EX-gouv' en exil à Kinshasa, les députés énumèrent « l'opacité » dans la gestion financière de la province, la mésentente avec Madame la vice-gouverneure ainsi qu'un conflit ouvert avec certains ministres proches de la « vice ».

Qu'attend-il de sa quête du Christ ? Vous pensez qu'il va seulement invoquer « Seigneur, Seigneur, j'étais à votre service à Lubumbashi contre vos ennemis » ? Formons l'espoir que Christ lui rétorquera : « Oui, tu as maintes fois chanté 'S.E.M. le président de la République, chef de l'État Joseph Kabila Kabange wa M'zee Laurent Désiré Kabila', mais tu as dansé la danse des danseurs boulimiques. Donc, descends chez Lucifer ».